

Grand-Duché de Luxembourg

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
SERVICE NATIONAL
DE LA JEUNESSE**

**R A P P O R T D ' A C T I V I T E S
DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE 1985/86**

**CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG**

Table des matières
=====

I	<u>Considérations générales</u>	2
II	<u>Une nouvelle dimension européenne</u>	5
III	<u>Année Internatinnale de la Jeunesse</u>	7
	Les actions et festivités de l'Année Internationale de la Jeunesse	7
	Conclusions	8
IV	<u>Les jeunes et les loisirs</u>	9
V	<u>Développement de l'action du S.N.J.</u>	12
	1. L'animation du S.N.J.	12
	2. La formation au S.N.J.	13
	a) la formation de base	13
	b) la formation de spécialisation et de perfectionnement	14
	3. Les centres de rencontre	15
	4. Les centres du S.N.J.	17
VI	<u>Bilan de l'année 1984/85</u>	19
	1. Stages de formation pour moniteurs-animateurs de loisirs	19
	2. Camps et colonies ..	20
	3. Patrimoine culturel	21
	4. Ecologie et Environnement	21
	5. Education civique - Ouverture sur la vie	22
	6. Activités artistiques et manuelles	23
	7. Activités de sports et de plein air	24
	8. Récapitulation générale	25
VII	<u>Centre d'Ecologie et de la Jeunesse - Hollenfels</u>	27
	Activités éducatives pendant l'année scolaire 84/85	29
	1. classes de l'enseignement primaire	29
	2. classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique	30
	3. séminaire de formation continue pour enseignants	31
	4. colloque avec d'autres organisations dans le domaine de l'édu- cation relative à l'environnement	32
	a) Service National de la Jeunesse	32
	b) Administration des Eaux et Forêts	32
	c) Service Educatif du Musée d'Histoire Naturelle	32
	d) Groupe Mésologique	33
	e) I.S.E.R.P.	33
	f) Ecole en forêt d'Esch/Alzette	33
	g) Lycée Technique d'Esch/Alzette	33
	h) Natura	33
	i) Mouvement Ecologique	33
	j) Réseau de la Communauté Européenne relative à l'Environnement	34

	Occupation des Centres du S.N.J. pendant 1985	35
	1. Occupation du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse Hollenfels	35
	Evolution des nuitées et visiteurs au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse - Hollenfels	37
	Evolution des classes d'enseignement au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse - Hollenfels	38
	2. Occupation du Centre de Marienthal	39
	Evolution des nuitées au Centre de Marienthal	41
	Relations Internationales	42
VIII.	<u>20 ans d'activités du Service National de la Jeunesse</u>	46
	Evolution des activités du S.N.J.	47
	Evolution des participants aux camps et colonies	48
	Evolution des participants à la formation	48
IX	<u>Les services du S.N.J.</u>	49
	1. Accueil	49
	2. Service d'information	49
	3. Salle de conférence	50
	4. Imprimerie	50
	5. Service de prêt	50
X	<u>Congé-éducation</u>	51
	Structure des bénéficiaires de congé-éducation pour les années 1984 et 1985	52
	1) Les demandeurs	52
	2) La durée des congé-éducation accordés (1985)	54
	3) Les organisateurs de formation d'animateurs	54
	4) Evolution des demandes	56
	5) Analyse de la situation actuelle	58
	A) Le congé-éducation dans le contexte de l'action de formation	58
	B) Extension du congé-éducation aux échanges de jeunes travailleurs	58
	C) Extension du congé-éducation à diverses activités en rapport soit direct, soit indirect avec le travail pour les jeunes	59
	D) La limite d'âge	59
	6) Graphique des dépenses effectives	60
XI	<u>Programme pour l'année scolaire 1985/1986</u>	61

I - CONSIDERATIONS GENERALES

=====

L'année 1985 a été marquée par les événements de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Il appartiendra au Conseil Supérieur de la Jeunesse, dès qu'il sera mis en place, d'examiner les résultats de l'Année Internationale de la Jeunesse et, notamment les recommandations de la première Conférence des Ministres européens responsables de la Jeunesse, qui s'est déroulée à Strasbourg du 17 au 19 décembre 1985. Les recommandations de cette conférence devront constituer les axes d'une politique globale de la jeunesse. Il s'agira :

1. De créer, là où elles n'existent pas encore, des structures permanentes aptes à traiter de manière autonome des politiques concernant la jeunesse ;
2. De coordonner les instances gouvernementales concernées par les politiques de la jeunesse ;
3. De favoriser le développement ou la création d'organisations non-gouvernementales de jeunesse ; de leur accorder une place spécifique et reconnue qui leur permette de jouer leur rôle dans la promotion du bien-être social et plus particulièrement dans l'insertion des jeunes dans la vie sociale, culturelle, économique et politique, une telle participation devant s'étendre à des problèmes concrets et spécifiques, et chaque autorité concernée devant établir un plan pour atteindre ces objectifs ;
4. De faciliter aux jeunes l'accès aux responsabilités dans la vie associative, les organisations de jeunesse devant être reconnues comme des exemples actifs de l'engagement démocratique par et avec les jeunes ;
5. De conduire une politique globale de la jeunesse reposant sur la coopération active entre les instances gouvernementales et non-gouvernementales ;
6. De promouvoir une réelle autonomie individuelle et sociale des jeunes, et de leur assurer la reconnaissance d'un statut de citoyen excluant toute forme de discrimination ;
7. De soutenir de manière générale la vie associative comme élément déterminant de la prévention et de la lutte contre le développement de toutes les formes de marginalisation, et notamment de la toxicomanie ;
8. D'assurer la participation la plus grande des jeunes à la vie de la société et pour ce faire :
9. De promouvoir, par des moyens éducatifs informels, un climat propice à une participation accrue des jeunes à la prise de décisions ; de favoriser un dialogue entre les jeunes et les pouvoirs publics à tous les niveaux sur les questions qui les intéressent, telles que l'éducation, le logement, l'environnement, le chômage et la santé ;
10. D'encourager la participation des jeunes au processus conduisant à la prise des décisions qui les concernent, notamment en matière de relations de travail, en modifiant, si besoin est, la législation applicable aux mineurs en particulier ; de promouvoir la mise en oeuvre de programmes d'aide à l'emploi ;

11. De promouvoir l'éducation sociale et civique, ainsi que l'acquisition de connaissances politiques et économiques, notamment à l'école, dans le cadre des associations de jeunesse, à l'université et dans les actions de formation permanente et de donner la possibilité aux jeunes d'influencer les conditions de leur éducation ;
12. De reconnaître aux jeunes un espace d'intervention autonome qui développe leur créativité et leur sens des responsabilités et favorise les initiatives autogérées, par exemple dans le monde du travail ;
13. D'aider à la promotion des initiatives des jeunes, notamment sous la forme de coopératives, d'entreprises intermédiaires et de formes de travail alternatif, et de créer à cette fin les instruments juridiques appropriés ;
14. D'améliorer la vie quotidienne des jeunes et en particulier, le cas échéant, par des mesures telles que :
 - l'accès autonome à une protection sociale appropriée,
 - l'accès facilité à un logement autonome,
 - un système généralisé de réductions et d'avantages ;
15. D'améliorer l'accès des jeunes à l'information, aux conseils et à l'orientation dont ils ont besoin ;
16. De reconnaître le rôle des associations de jeunesse ; d'assurer la prise en compte par tous les secteurs de l'administration de l'ensemble de leurs activités ; de les accepter comme partenaires pour tout ce qui concerne la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes et plans de la politique économique, sociale et de l'éducation dans les domaines qui intéressent les jeunes ;
17. De renforcer aux différents niveaux les procédures de cogestion dans le respect de l'autonomie du monde associatif et des prérogatives des pouvoirs publics ;
18. D'assurer aux organisations de jeunesse le soutien technique et financier indispensable à leur mission ; d'instaurer le cas échéant la transparence des procédures d'attribution ;
19. D'admettre, le cas échéant, la vocation des organisations de jeunesse concernées à participer à part entière aux négociations sociales, dans les domaines qui intéressent les jeunes ;
20. De réaliser par une étroite collaboration entre le secteur public et le secteur privé la régulation de l'accès à la formation en cours d'emploi ; d'accorder aux jeunes, et notamment aux jeunes femmes, l'accès à une formation de qualité, diversifiée, adaptée aux progrès technologiques, de façon à leur ouvrir la voie de l'emploi et de la formation ;
21. D'encourager, notamment par l'intermédiaire d'organismes appropriés, la création d'emplois d'initiative locale et de nouvelles formes de travail ;
22. De garantir, dans les programmes de formation professionnelle, une dimension culturelle et humaine assurant le plein épanouissement de la personnalité des jeunes ;
23. D'encourager le travail volontaire, notamment dans le cadre de l'aide au développement en Europe et dans le reste du monde ;

Sans vouloir faire dès à présent une analyse détaillée de la situation au Luxembourg par rapport à ces recommandations, il y a lieu de constater que de nombreuses initiatives ont été prises pendant les dernières années qui sont conformes aux principes développés par la conférence ministérielle. Citons à titre d'exemple, la création du Service National de la Jeunesse, l'installation dans un proche avenir d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse pour coordonner l'action des instances gouvernementales concernées par les problèmes de la Jeunesse, l'aide au développement d'organisations non gouvernementales de la jeunesse, la coopération prévue au Conseil Supérieur de la Jeunesse entre les instances gouvernementales et non gouvernementales, etc..

Une grande importance reviendra, de toute évidence, à la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise.

Dans deux réponses à des questions parlementaires, le développement possible de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise a été évoqué. Citons:

Depuis sa mise en place en 1961, la Conférence est devenue peu à peu l'organisme qui coiffe les mouvements nationaux de la jeunesse luxembourgeoise. Cette évolution, qui me paraît bonne, pourrait aboutir dans un proche avenir à la constitution d'un organisme autonome pouvant être géré selon la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Je tiens à rappeler que la CGJL ne doit pas être une émanation du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ou un appendice du Service national de la Jeunesse. Ce sont les associations de jeunesse elles-mêmes qui doivent se mettre d'accord entre elles pour qu'elle devienne l'organisme représentatif de la jeunesse luxembourgeoise.

Pour relancer la Conférence j'avais, en date du 5 juin 1985, convoqué les présidents des mouvements de jeunesse. Suite à un large tour de table, un groupe de travail avait été chargé d'élaborer des modèles de restructuration de la CGJL. Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises. Plusieurs mouvements de jeunesse ont fait des propositions qui ont été discutées.

J'estime qu'il y a lieu de continuer cette discussion et d'essayer d'arriver à un consensus sur la mission, la structure et le fonctionnement de la future CGJL.

Selon le groupe de travail, la future C.G.J.L. devrait avoir la mission et la structure suivantes:

Mission: - être l'organe représentatif des associations de la jeunesse luxembourgeoise
- être l'interlocuteur privilégié du Gouvernement
- défendre dans toutes les instances, notamment dans le Conseil Supérieur de la Jeunesse, les intérêts des jeunes
- représenter au niveau international les associations de la jeunesse luxembourgeoise
- coordonner l'action des mouvements de jeunesse.

Structure: La Conférence sera régie par ses propres statuts, à agréer par le Ministre. L'assemblée générale sera constituée par les présidents des associations de la jeunesse ou leurs délégués. Un bureau élu par l'assemblée générale représentera la Conférence Générale de la Jeunesse tant au niveau national qu'international. Le bureau convoquera les réunions des présidents, l'assemblée générale et en fixera l'ordre du jour.

II - UNE NOUVELLE DIMENSION EUROPEENNE

=====

La première conférence des ministres européens responsables de la jeunesse recommande entre autres :

26. De promouvoir une politique ambitieuse à la mesure des aspirations des jeunes européens. En ce sens :
 - a. de développer dans un proche avenir, en liaison avec la Communauté Européenne, les dispositifs permettant d'encourager les initiatives européennes de la jeunesse,
 - b. de promouvoir le développement du réseau européen des Centres d'information pour la jeunesse en coopération avec les organisations de jeunesse ; de renforcer à cette fin le Comité International de Liaison, de développer dans chaque pays les banques de données et d'envisager la création d'un réseau européen de ces banques ;
27. De poursuivre le cas échéant, aux niveaux européen, national et local, l'élimination des obstacles qui continuent de pénaliser financièrement les jeunes qui choisissent de réaliser à l'étranger un stage, une formation ou une activité de coopération sociale ou culturelle, en cherchant autant que possible à harmoniser, au plan européen, les règles organisant le soutien aux échanges de jeunes dans le cadre de leurs accords et programmes bilatéraux ;
28. D'encourager les pouvoirs locaux et régionaux ainsi que les organisations locales de jeunesse à jouer un rôle actif dans l'accueil et l'information des jeunes en relation avec la mobilité en vue de soutenir des échanges inter-régionaux directs ;
30. De soutenir l'action des organisations internationales non-gouvernementales qui oeuvrent au plan européen, et qui constituent les partenaires privilégiés du développement de la mobilité des jeunes et d'autres questions intéressant les jeunes ;
31. De promouvoir, en liaison avec la Communauté Européenne, un vaste programme d'échange de jeunes intégrant des mesures bilatérales et des initiatives de caractère multilatéral. Parmi les mesures concrètes pouvant être arrêtées à court terme, il conviendra d'encourager :
 - la priorité donnée à la formation professionnelle et aux jeunes, actifs ou chômeurs,
 - l'aide aux jeunes les plus défavorisés,
 - la participation des jeunes migrants à toutes les activités qui les concernent,
 - la qualité des échanges et la formation des responsables,et d'envisager la création d'une "carte jeunes européenne" ;

Ces quelques recommandations constituent déjà un vaste programme d'actions au niveau européen.

Le Luxembourg envisage de jouer, dans la mesure du possible, un rôle actif dans tous les développements qui s'annoncent.

Ainsi des contacts ont été pris pour nous intégrer dans le réseau européen des Centres d'Information pour la Jeunesse. Un projet pilote dans le domaine de l'information est en élaboration.

Dans le cadre des accords culturels, le volet jeunesse devra être développé.

Des réunions sont prévues pour mettre sur pieds des échanges de jeunes dans la région Sarre-Lorraine et du Benelux.

III - ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

=====

Les actions et festivités de l'Année Internationale de la Jeunesse

Au Luxembourg, l'Année Internationale de la Jeunesse 1985 était placée sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc Héritier.

L'aide financière aux mouvements de la jeunesse a été augmentée en 1985 et 1986.

La commission de l'A.I.J. a édité un recueil des "Droits et Devoirs des Jeunes au Luxembourg" et un "Guide pour Jeunes". Ce guide rassemble des adresses utiles pour les jeunes, tandis que le recueil des droits et devoirs des jeunes répond à une multitude de questions juridiques que les jeunes se posent. Des sous-groupes de travail avaient pris en charge la rédaction des deux ouvrages.

Pour mieux cerner les problèmes et préoccupations des jeunes, une "Enquête Jeunesse" fut lancée en 1984. 1.000 jeunes ont été questionnés comment ils passent leur temps de loisir. Le rapport sur les résultats de l'enquête sera publié en 1986. Quelques extraits de ce rapport figurent au chapitre IV.

La commission avait organisé de nombreuses activités et manifestations; en particulier une exposition itinérante qui a comporté cinq volets:

- Service National de la Jeunesse
- Mouvements de jeunesse
- Ecole et travail
- Loisirs, culture et mouvements de jeunesse
- Tiers monde et paix.

Cette exposition a été présentée dans tout le pays et plus de 15.000 jeunes ont eu l'occasion de la voir. Elle a été encadrée de conférences, de débats et d'activités d'animation organisés par les mouvements participants.

Quatre festivals régionaux ont plus particulièrement marqué l'Année Internationale de la Jeunesse. Le festival d'ouverture a été placé sous le thème "Ecole et Travail". Une centaine de classes scolaires ont été informés sur la transition entre l'école et le monde du travail. Le 2ième festival s'est déroulé à Grevenmacher. Consacré au thème "Loisirs, culture et mouvements de jeunesse", il a réuni plus de 3.000 jeunes qui ont participé activement à des ateliers créatifs. Les lycées de la Ville d'Esch/Alzette ont fourni le cadre et les participants du 3ième festival intitulé "Famille et Cadre de Vie". 150 activités différentes ont été offertes aux élèves.

Le 4ième festival aux table ronde politique et stands d'information a réuni à Diakirch des associations oeuvrant pour le Tiers Monde et la Paix. Plus de 10.000 jeunes ont pris part à ces quatre festivals.

Plus de 1.500 jeunes ont participé aux quatre journées écologiques à Weiswampach, au Findel, à Sanem et à Echternach. Des plantations d'arbres, des promenades écologiques et des informations sur l'état de l'environnement figuraient au programme.

Des jeunes, des membres du Gouvernement et de la Chambre des Députés ont échangé leurs idées sur divers thèmes aux parlements de jeunes, qui ont eu lieu dans les quatre régions du pays.

Au mois d'août, un camp international s'est déroulé à Hollenfels. 300 jeunes venant de France, de Belgique, des Pays-Bas, de la R.F.A., de la Suisse, d'Autriche et du Kent (Grande-Bretagne) se sont joints aux activités des "Adventure-Weeks". Le Kent County Council et le Service National de la Jeunesse en étaient les organisateurs.

Le Gouvernement luxembourgeois, en étroite collaboration avec la Commission des Communautés Européennes, a organisé du 18 au 20 novembre 1985, une conférence avec la participation de jeunes experts en matière d'information. "Info-Action 1985" portait sur la participation des jeunes à l'organisation et à la présentation de l'information dont ils ont besoin lors de leur transition de l'école à la vie adulte et professionnelle. Le but de cette manifestation était de présenter et de faire le point sur les réalisations actuelles ainsi que d'analyser les possibilités d'innovations et de développement de ces actions.

Quelque 180 personnes venant des 10 pays de la Communauté s'étaient réunis pendant trois jours dans les locaux du Centre de Conférence à Luxembourg/Kirchberg. Une exposition montrait les différents projets présentés par les jeunes. Le Grand-Duc Héritier a honoré de sa présence cette exposition.

La première conférence des ministres responsables pour la jeunesse s'est déroulée à Strasbourg du 16 au 18 décembre 1985. Le Luxembourg y a joué un rôle actif.

L'Année Internationale de la Jeunesse s'est terminée par un parlement des jeunes. Dans la soirée du même jour, le groupe "Up with People" a donné un spectacle auquel trois mille jeunes ont participé.

Conclusions

En 1986 et dans les années à venir, il s'agira d'intégrer au moins une partie des manifestations ayant marqué l'Année Internationale de la Jeunesse dans le programme du Service National de la Jeunesse, et de développer la collaboration avec les différents organismes qui travaillent dans l'intérêt des jeunes.

IV - LES JEUNES ET LES LOISIRS

Se référant à des rapports du Conseil de l'Europe, comme le rapport Fricker par exemple, le Service National de la Jeunesse a entrepris en 1984/85 une enquête sur la situation des jeunes qui reprend essentiellement la question de l'intégration sociale au niveau de la famille et des loisirs des jeunes. Des questions très importantes, elles aussi, comme p.ex. les jeunes face au marché du travail, les problèmes de logement, l'identité sociale des jeunes étrangers mériteraient une analyse approfondie mais auraient dépassé le cadre de cette enquête.

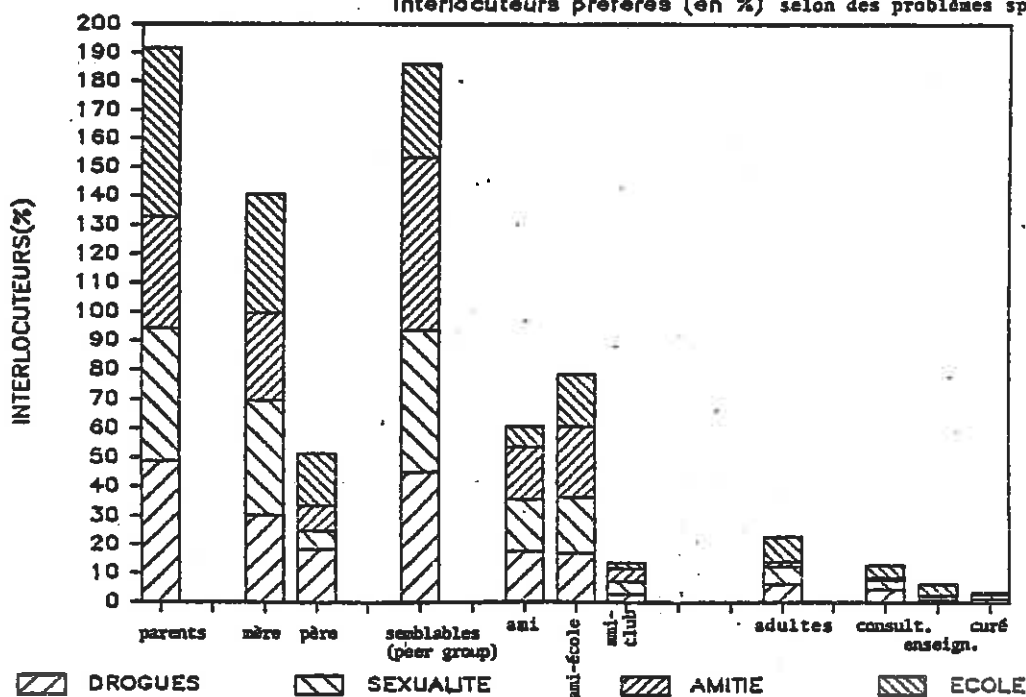
Environ 700 jeunes des 3 années d'études postprimaires, âgés pour la plupart entre 14 et 16 ans, et constituant un échantillon représentatif, ont été priés de répondre à un questionnaire anonyme.

La première partie de l'enquête essaie de situer le jeune par rapport à ses relations avec autrui. Les interlocuteurs privilégiés du jeune sont ses parents, surtout la mère. La famille constitue dans un processus interactionnel avec le groupe de semblables, le repère principal du jeune dans son orientation sociale.

A noter que les institutions structurées telles l'école, l'église, les agences de consultations et de guidances ne sont pas des interlocuteurs auxquels le jeune s'adresse spontanément et en premier lieu.

TABLEAU RECAPITULATIF

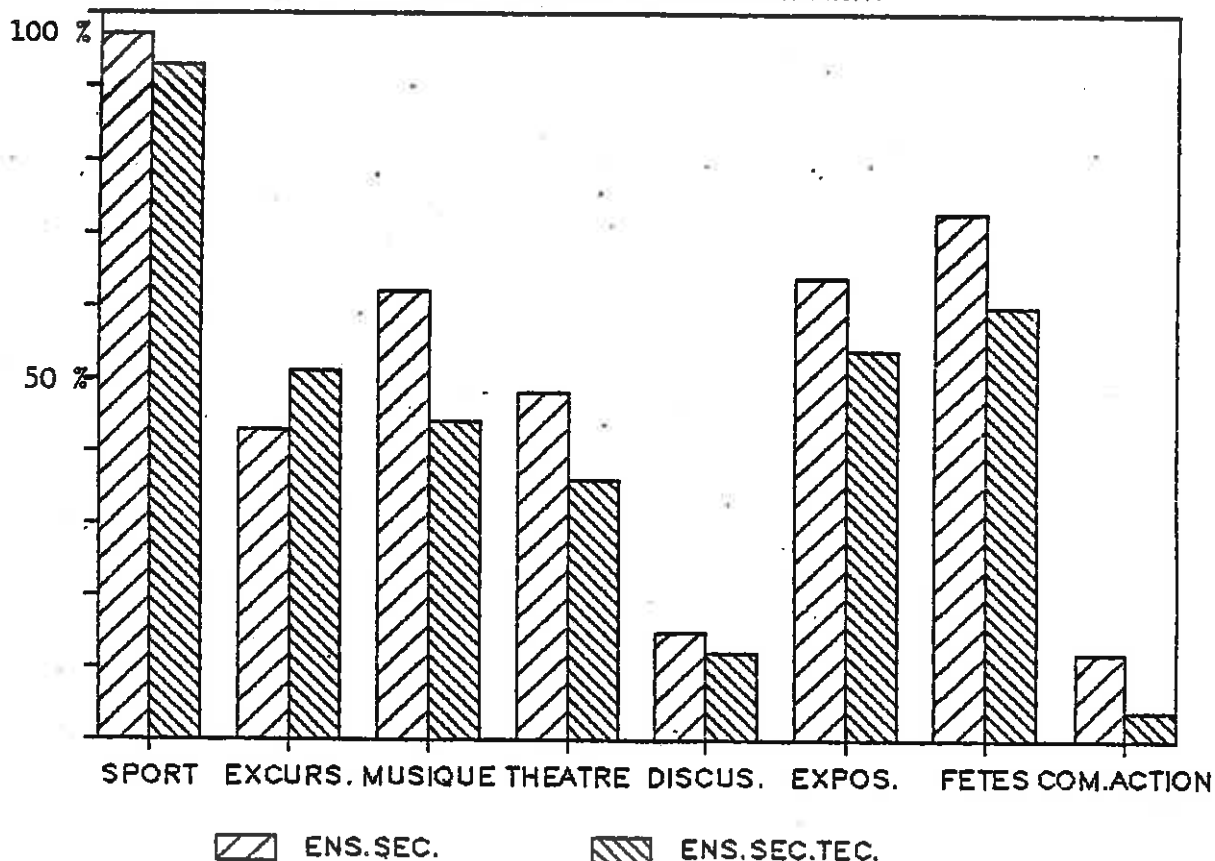
Interlocuteurs préférés (en %) selon des problèmes spécifiques



Le deuxième chapitre est consacré à l'engagement social des jeunes pendant leurs loisirs et donne l'information que 62 % des jeunes de 14/16 ans sont membres d'une association. Les clubs sportifs sont les associations préférées des jeunes, suivies par les associations culturelles, les clubs des jeunes et les organisations de jeunesse. Notons que les garçons sont plus engagés dans les associations que les jeunes filles (69 % contre 55 %). Les filles se sentent davantage contrôlées par leurs parents que les garçons, lors de leurs activités de loisirs. Les jeunes qui font déjà partie d'une association préfèrent les clubs demandant un engagement continu et sérieux.

Les activités périscolaires sont populaires auprès des jeunes, surtout les activités sportives. Les élèves de l'enseignement secondaire sont légèrement plus engagés, comme le démontre le tableau suivant:

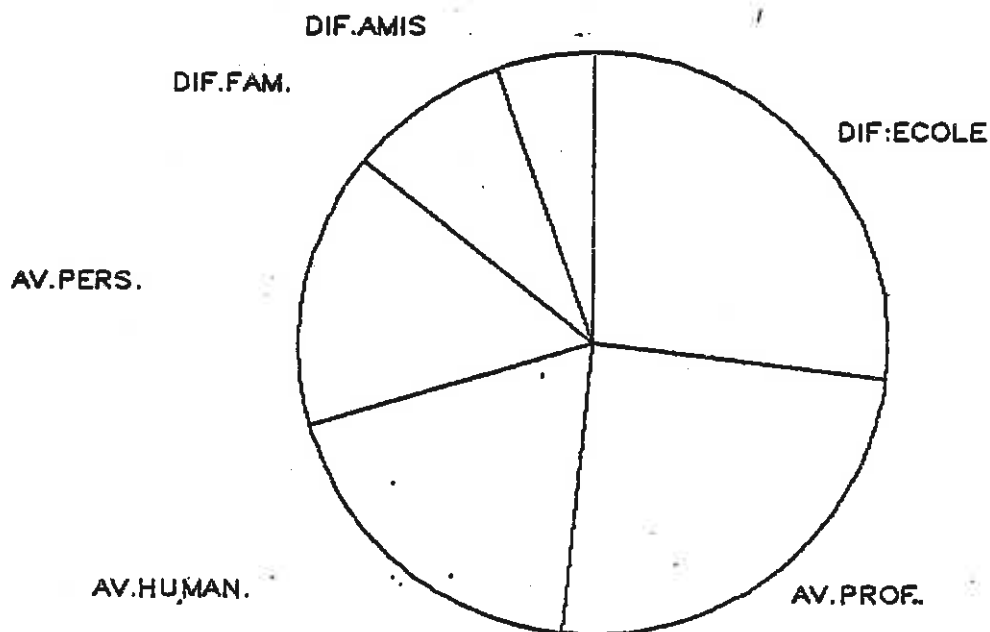
PARTICIPATION ACTIVITES PERISCOLAIRES SELON ORDRE D ENSEIGNEMENT



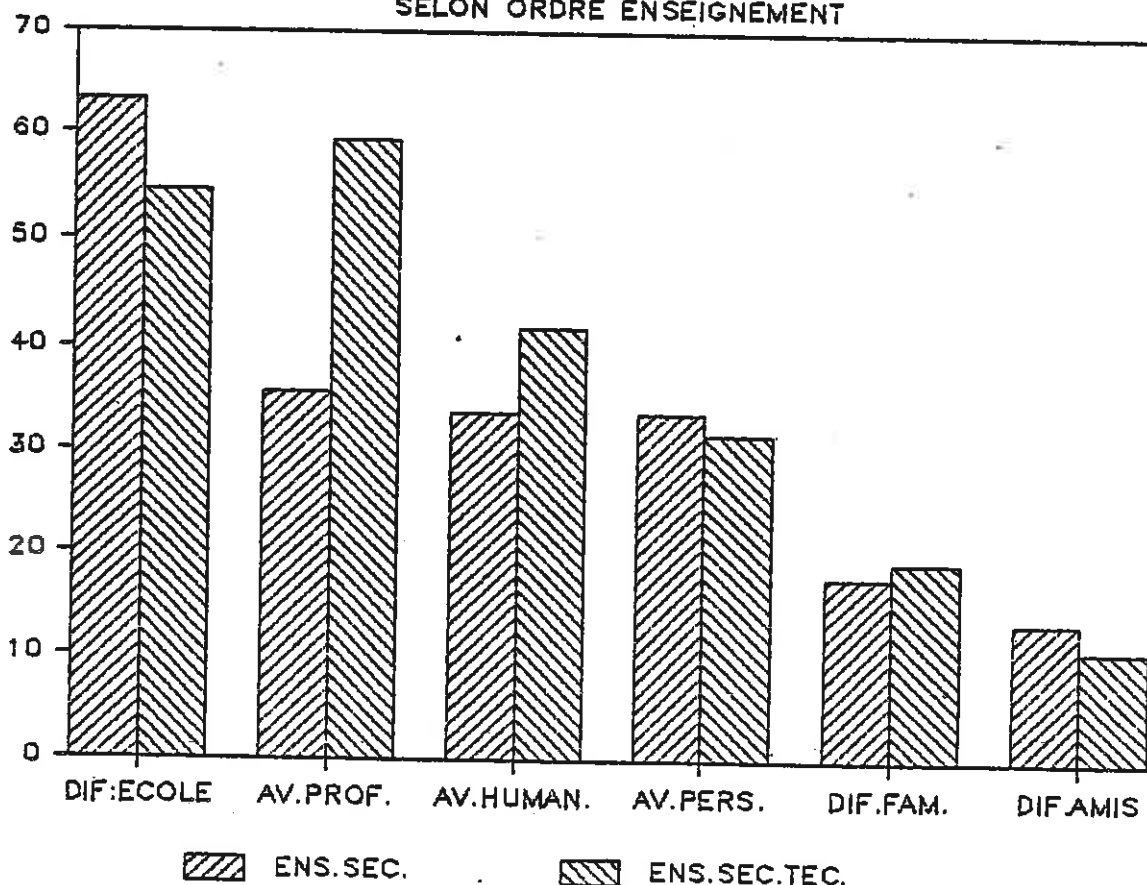
Auprès des jeunes de 14/16 ans, le Service National de la Jeunesse n'est que peu connu. 18 % des jeunes seulement ont connaissance des activités du Service National de la Jeunesse. Il est vrai que jusqu'à présent, la grande majorité des activités du S.N.J. s'est adressée à des jeunes à partir de 16 ans. Pour atteindre un plus large spectre de jeunes, le S.N.J. a développé depuis des actions d'animation régionale et locale.

Le dernier chapitre traite des principales préoccupations des jeunes. Les élèves de l'enseignement secondaire sont le plus préoccupés par leur avenir scolaire tandis que l'avenir professionnel est un des premiers problèmes des jeunes de l'enseignement technique. Plus d'un tiers des jeunes s'interrogent sur l'avenir de l'humanité et leur avenir personnel.

SOURCES D'INQUIETUDES DES JEUNES



SOURCES D'INQUIETUDES DES JEUNES SELON ORDRE ENSEIGNEMENT



En guise de conclusion, retenons que la famille demeure le repère privilégié du jeune.

V - DEVELOPPEMENT DE L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE
=====

L'Année Internationale de la Jeunesse marquera sans doute un tournant dans notre politique de jeunesse et par conséquent dans l'action du Service National de la Jeunesse. Dans le cadre d'une politique générale de la Jeunesse à élaborer, la tâche spécifique du S.N.J. devra être redéfinie.

1. L'animation du S.N.J.
=====

Depuis 20 ans le Service National de la Jeunesse organise des activités d'animation et de formation pour jeunes. Si au début, ces activités se limitaient à quelques camps, colonies et stages, l'ampleur et le nombre de ces activités se sont considérablement développés.

Actuellement, des activités sont organisées dans les domaines suivants:

1. formation de moniteurs-animateurs de loisirs
2. camps et colonies
3. patrimoine culturel
4. écologie et environnement
5. éducation civique - ouverture sur la vie
6. activités artistiques et manuelles
7. activités sportives et de plein air.

Il nous semble qu'une extension des activités du Service National de la Jeunesse ne s'impose plus. Il s'agit plutôt d'adapter continuellement le programme aux besoins et à la demande des jeunes. Le programme du Service National de la Jeunesse est établi en collaboration avec les associations de jeunesse; les activités que le S.N.J. organise seul sont devenues fort rares. A l'avenir, le Service National de la Jeunesse renforcera son aide aux mouvements de jeunesse qui s'adressent à lui pour organiser des activités pour les jeunes. Les résultats de l'enquête auprès des jeunes confirment que le Service National de la Jeunesse doit davantage rencontrer les jeunes dans leur milieu et leur environnement social. Les animateurs régionaux à la disposition du Service constituent un premier pas dans cette direction.

Actuellement, six enseignants, attachés à des établissements scolaires mettent sur pied des programmes régionaux du Service National de la Jeunesse.

L'animation dans le cadre de l'école pourrait également se développer. L'expérience du festival d'Esch/Alzette en 1985 était prometteuse. Pour 1986, une action semblable est prévue pour les écoles de Diekirch et d'Ettelbruck. Ce sera une journée scolaire pas comme les autres. Les enseignants et élèves sont

appelés à préparer et animer des activités de leur choix. Les buts de ces journées sont multiples:

- ouverture de l'école sur la vie
- orientation des élèves du cycle inférieur
- contacts sociaux entre élèves de différents établissements
- amélioration des relations enseignants/élèves.

2. La formation au Service National de la Jeunesse

=====

Parmi le vaste programme d'activités du Service National de la Jeunesse, la formation de moniteurs-animateurs de loisirs occupe une place importante.

Les activités de formation ont pour but de soutenir la formation pédagogique et technique des moniteurs-animateurs de groupe d'enfants et de jeunes pour des activités de loisirs.

Elles initient les futurs moniteurs-animateurs à des techniques d'animation (p.ex. animation d'ateliers d'art: macramé, céramique, boussole, veillées), à des notions de psychologie sociale (p.ex. phénomène de groupe, communication sociale), de psychologie de l'enfant et de l'adolescent (p.ex: importance du jeu chez l'enfant, agressivité chez l'enfant) et de connaissance de soi (p.ex. image de soi, exercices de feed-back).

La formation du S.N.J. comprend deux niveaux:

- a) une formation de base (1er et 2e cycle)
- b) une formation de spécialisation et de perfectionnement (3e cycle)

Ad a): la formation de base comprend deux cycles

Le 1er cycle est prévu pour les jeunes de 16 et 17 ans qui se destinent à l'animation et l'encadrement de groupes d'enfants pour des activités de loisirs. Ils apprennent des techniques d'animation de groupes d'enfants et sont mis en contact avec des notions de psychologie de l'enfant et de psychologie sociale. Les techniques d'animation ont une place prépondérante.

Le premier cycle comprend des weekends et des stages résidentiels. Il est accompli après que le jeune aura participé à:

- 3 W.E. de techniques d'animation (16 ans)
- 1 stage résidentiel à contenu socio-psycho-pédagogique (17 ans).

Le 2ième cycle est destiné aux jeunes de 17 et 18 ans qui ont accompli le 1er cycle de formation ou qui ont une formation ou une expérience équivalente. Les activités du 2ième cycle comprennent des techniques d'animation de groupes

de jeunes et approfondissent les notions de psychologie de l'enfant et de l'adolescent et de psychologie sociale. Des notions de connaissance de soi sont introduites dans le 2ième cycle de la formation de base.

Le 2ième cycle comprend des W.E. et des stages résidentiels. Il sera accompli après que le jeune aura participé à: - 3 W.E. de techniques d'animation
(17 ans)

- 1 stage résidentiel à contenu socio-psycho-pédagogique
(18 ans).

Ad b) - La formation de spécialisation et de perfectionnement (3ième cycle)

assure la formation approfondie des moniteurs-animateurs de loisirs et des cadres des organisations de jeunesse.

Les participants doivent être âgés de 18 ans et avoir accompli la formation de base organisée par le S.N.J. ou avoir une formation ou une expérience équivalente. Les activités de formation du 3e cycle approfondissent les techniques d'animation et assurent une formation spécialisée à contenu socio-psycho-pédagogique.

A cet effet, le S.N.J. organise des cours du soir, des W.E. ou des stages résidentiels ou participe à leur organisation.

Le 3ième cycle est accompli après la participation à: -3 unités à contenu socio-psycho-pédagogique
-1 W.E. de techniques d'animation.

Avec l'accomplissement du 3ième cycle, le moniteur-animateur peut assumer des fonctions de responsable pour des activités de loisirs organisées par le Service National de la Jeunesse ou selon arrangement, par d'autres organisations de jeunesse.

Une carte de formation a été éditée en 1984, servant de carnet d'inscription. Un brevet de formation sera délivré par le ministre après la participation à un cycle complet.

Le programme et les modalités de la formation du Service National de la Jeunesse ont été fixés par le règlement grand-ducal du 18 décembre 1985. Ce règlement permettra au Service National de la Jeunesse de consolider ses activités de formation, de les diversifier et de les développer.

3. Les Centres de Rencontre

=====

Le besoin de créer des centres où les jeunes puissent se rencontrer et organiser des activités ensemble s'est fait sentir depuis plusieurs années surtout dans nos villes. La création et l'animation de tels centres constituent une des priorités de l'action du Service National de la Jeunesse.

Une dizaine de maisons de jeunes ont été créées, mais rares sont celles qui ont réussi à survivre. Voilà pourquoi un groupe de travail a été chargé d'élaborer un projet de règlement grand-ducal fixant les conditions de reconnaissance des centres de rencontre.

Ce règlement grand-ducal et les mesures d'exécution qui suivront devraient permettre aux futurs centres de rencontre de fonctionner sur une base solide et de constituer ainsi un instrument privilégié du travail en faveur des jeunes.

Si l'on veut éviter l'isolement des jeunes et leur permettre de participer à la vie sociale, il faut les préparer à leur rôle d'adulte et leur donner les moyens d'expression et d'action nécessaires.

Les groupes et associations de jeunesse constituent des cellules sociales qui contribuent au dynamisme de la communauté.

Il semble que ce soient surtout leurs structures (horaire précis des activités, engagement durable) qui font fonction de barrières alors que c'est précisément au niveau de leurs structures que se situe l'action socialisante des associations de jeunesse.

Afin de soutenir les organisations de jeunesse dans leurs actions et pour toucher les jeunes qui ne se sentent pas attirés par les organisations, il est nécessaire de créer des centres de rencontre.

Les centres de rencontre qui font l'objet du futur règlement grand-ducal ont

- pour objectifs - de permettre aux jeunes de se rencontrer et d'établir des contacts entre eux et avec les adultes,
- de faciliter ainsi la transition entre la jeunesse et la société adulte,
 - d'encourager la réflexion critique et de permettre aux jeunes de s'exprimer,
 - de leur offrir une possibilité d'épanouissement personnel.

Afin de garantir la participation active des jeunes, les centres devront être co-gérés ce qui implique la représentation de jeunes au conseil d'administration.

Pour ce qui est du financement, il y a lieu de souligner que les centres participent au développement de la communauté dans son ensemble et que c'est donc l'ensemble de la communauté qui devra les soutenir. Un soutien financier des autorités communales et de l'Etat doit, par conséquent, compléter l'effort propre des centres qui pourront prendre, par exemple, la forme d'une association sans but lucratif. L'intervention de l'Etat fera l'objet d'une convention faite avec le Service National de la Jeunesse, alors que l'aide des autorités communales consistera selon les cas dans la mise à disposition de locaux ou de personnel éducatif et la prise en charge des frais d'exploitation.

Quelques initiatives fort encourageantes sont en train de se développer à Luxembourg, Pétange et Differdange.

4. Les Centres du Service National de la Jeunesse

=====

A part les centres de rencontre à créer, les centres du Service National de la Jeunesse continueront à jouer un rôle essentiel dans l'action future du Service National de la Jeunesse.

Le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels occupe une place privilégiée comme centre d'éducation relative à l'environnement. Créé il y a dix ans, 23.377 élèves et visiteurs sont passés par ce centre.

Le Centre de Marienthal restera un centre polyvalent ouvert à un grand éventail d'activités.

Le centre d'Erpeldange sert depuis deux années de centre de plein air. Avec l'installation du chauffage central, les premiers travaux d'équipement sont en cours.

A Lultzhausen, le Service National de la Jeunesse entend créer, en collaboration avec le Ministère de l'Education Physique et des Sports (qui dispose de la ferme Wealer) et de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises (qui gère l'auberge de Lultzhausen), un nouveau centre. Ce centre devrait permettre à un grand nombre d'élèves d'exercer des activités nautiques et de couvrir ainsi les besoins existant aux niveaux scolaire et péri-scolaire. Les élèves, encadrés par leurs titulaires respectifs, seront initiés au kayak, à la voile ou à la planche à voile par une équipe d'enseignants détachés partiellement au centre, et disponibles tous les après-midis à partir de 13.30 heures et ceci pendant les mois d'octobre, novembre, mai, juin, juillet, août et septembre.

Au Château de Schoenfels les premiers travaux d'aménagement sont prévus en 1986. Ce centre servira à la fois de centre de formation du Service National de la Jeunesse et de centre du patrimoine et de la jeunesse.

A Hosingen, l'Etat a acquis l'ancien "Wildpark". Il est envisagé d'y créer un centre de la nature, des sports et de la jeunesse. Le Service National de la Jeunesse est fortement intéressé à participer à l'exploitation de ce centre.

La partie jeunesse pourrait comprendre: - une auberge de jeunesse

- une antenne régionale du Service dans le cadre de l'animation régionale
- un centre régional d'écologie, équipé pour accueillir des classes nature, stages, camps,
- un camping pour jeunes
- un village de cabanes en forêt.

VI - BILAN DE L'ANNEE 1984/85

Malgré les nombreuses activités de l'Année Internationale de la Jeunesse dans lesquelles le Service National de la Jeunesse était fortement engagé, le programme des activités traditionnelles a pu se dérouler sans entraves et a même gagné en envergure.

1. - Stages de formation pour moniteurs-animateurs de loisirs

Pendant l'année 1985, le Service National de la Jeunesse a consolidé ses activités de formation.

Il est évident que le Service National de la Jeunesse ne veut en aucun cas imposer une formation spécifique aux organisations de jeunesse. Il préfère donc organiser ses cours de formation de concert avec les organisations et mouvements de jeunesse et avec d'autres organismes spécialisés en la matière.

Ainsi, une dizaine de stages de formation ont été organisés avec l'Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports, l'Institut de Formation pour Educateurs et Moniteurs, l'Entente des Foyers du Jour, le Kent County Council, l'Association Nationale des Communautés Educatives, le Musée d'Histoire Naturelle, les Guides et les Scouts.

En tout, 23 stages de formation ont eu lieu, auxquels ont participé 534 jeunes.

Formation de moniteurs-animateurs de loisirs

a. Formation 1er cycle

Kreativitéit mat Kanner	16.-19.2.85	17
Moniteurs-animateurs	31.3.-6.4.85	23
Jeux de plein air	27/28.3.85	12
Danses folkloriques	4/5.5.85	18
Après-midi de loisirs	11/12.5.85	18
Semaine de formation	27.5.-1.6.85	14
Camp-Constructions	8/9.6.85	16
Veillées-Jeux d'Intérieur	28/29.9.85	<u>20</u>
		138

b. Formation 2e cycle

Gruppekongflikter	13/14.10.84	11
Formation pour animateurs	18-22.2.85	13
Moniteurs-animateurs	31.3.-6.4.85	14
Semaine de formation	27.5.-1.6.85	<u>12</u>
Activités (voir sous activ. artistiques et manuelles)		50

c. Formation 3e cycle

Kommunikatiounsseminar	26-31.10.84	12
Les Rivages(BENELUX)	25-27.4.85	26
New Games-Neue Spiele	4/5.5.85	26
Colloque international (Kent County Council)	8-11.5.85	40
Problèmes actuels des jeunes	6.-8.6.85	(150)
Guide nature	15/16.6.85	18
Ecole Nationale d'Education Physique et des Sports	29.6. et 7.7.85	18
Institut de Formation pour Educateurs et Moniteurs	8.-12.12.84	18
(idem)	7.-11.1.85	17
(idem)	18.-22.03.85	17
Entente des Foyers de Jour	10.-14.06.85	<u>15</u>
		207

2. - Camps et colonies
=====

Les camps et colonies de vacances de Pâques et des grandes vacances scolaires font désormais partie intégrante du programme du Service National de la Jeunesse. La valeur pédagogique d'un camp sous tente ou d'une colonie de vacances n'est plus à démontrer vu la foule de nouvelles expériences qu'ils procurent aux enfants et aux jeunes. On y pratique une éducation aux loisirs permettant aux jeunes de découvrir les joies et possibilités de loisirs actifs dans un milieu naturel. Ainsi, les camps et colonies initient à la vie en groupe et favorisent le développement psycho-social.

Au programme du Service National de la Jeunesse figurent des colonies et camps pour des groupes d'âge différents allant de 7 à 10 ans jusqu'à plus de 18 ans. Le Service veut s'ouvrir à tous les jeunes; ainsi de nombreux enfants de l'éducation différenciée, de foyers et de familles plus défavorisées ont participé aux activités du Service National de la Jeunesse.

Un certain nombre de ces colonies et camps ont été organisés en collaboration avec d'autres associations comme: le Groupe Animateur, Ardennes-Eifel, Croix-Rouge, Amicale S.N.J., Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises...

Camps et colonies (7 - 13 ans)

Colonie Marienthal	31.3.-6.4.85	58
Colonie Hollenfels	31.3.-6.4.85	66
Camps loisirs Erpeldange	17.-27.7.85	101
Colonie Ardennes-Eifel	17.-28.7.85	100
Spillvakanz	19.-27.7.85	68
Colonie Marienthal	31.7.-11.8.85	100
Colonie Wenduine	5.-25.8.85	<u>5</u>
		498

3. - Patrimoine culturel

En collaboration avec l'association Jeunes et Patrimoine, la Société Préhistorique et le Musée d'Etat, le Service National de la Jeunesse a organisé des stages voués au patrimoine culturel, des stages d'initiation à l'archéologie et des camps archéologiques.

Activités concernant le patrimoine culturel

Archéologie industrielle	27/28.10.84	10
Histoire luxembourgeoise	26/27.1.85	24
Initiation à l'archéologie	8.-13.4.85	22
Camp archéologique Reisdorf	17.-28.7.85	28
Camp archéologique Dudelange	29.7.-11.8.85	6
Camp archéologique Titelberg	18.8.-1.9.85	<u>10</u>
		100

4. - Ecologie et Environnement

L'éducation à l'environnement doit familiariser les jeunes avec leur environnement et leur faire comprendre les rapports existant entre l'homme et son environnement. Centré sur l'environnement dans son ensemble, l'enseignement doit être tenu de façon pluridisciplinaire.

Ont contribué à la réalisation du programme des activités du Service National de la Jeunesse, le Musée d'Histoire Naturelle, les Administrations de l'Environnement et des Eaux et Forêts, ainsi que les associations Natura, Jeunes et Patrimoine, Mouvement Ecologique, Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Nature, Amateurs Astronomes, Union des Fédérations d'Apiculteurs et le Groupe Animateur de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises. Il faut souligner une fois de plus le rôle prépondérant que joue le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse à Hollenfels dans le domaine de l'éducation en matière d'environnement.

4 stages ont été organisés dans le domaine de l'apiculture. Un stage traitait des insectes. Un camp de travail a eu lieu à Weiswampach et d'autres camps se sont déroulés à Erpeldange, Remerschen et Boxhorn.

Ecologie et Environnement

Apiculture - Maladies des abeilles	3.2.85	28
Journée écologique Weiswampach (AIJ)	30.2.85	(450)
Aménagement d'un étang	9/10.4.85	6
Journée écologique Findel(AIJ)	13.4.85	(250)
Initiation à l'apiculture	13/14.4.85	25
Apiculture -ruches	28.4.85	23
Apiculture -reines	19.5.85	15
Naturrealky Hollenfels	25.5.85	200
Insekten	8/9.6.85	19
Camp nature Erpeldange	17.-28.7.85	58
Camp écologique Remerschen	28.7.-3.3.8.85	16
Camp écologique Boxhorn	2.-9.9.85	16
Journée écologique Sanem (AIJ)	24.10.85	(350)
Journée écologique Echternach (AIJ)	5.11.85	____(450)
		406(1500)

5. - Education civique - Ouverture à la vie
=====

Conscient de la grande importance de l'éducation civique, le Service National de la Jeunesse a renforcé les activités dans ce domaine.

Des stages étaient consacrés aux technologies nouvelles, aux échanges inter-culturels , aux jeunes face au marché de l'emploi.

Education civique-ouverture sur la vie

Stage:déchets et recyclage	16/18/23.10.84	30
Journée de transition école-travail	27.10.84	12
Festival de l'emploi (AIJ)	9.2.85	(3000)
Eintritt ins Berufsleben	21/22.2.85	26
Initiation à l'informatique	22.-24.2.85	24
Médias -cycle	19/21/26.3.85	68
Informatique	23/24.3.85	19
Circuit des volcans actifs	30.3.-8.4.85	12
Echanges interculturels	9.-14.4.85	19
Top Festival 85 Grevenmacher (AIJ)	20/21.4.85	(3000)
Radio-amateur	11/12.5.85	12
Festival/Famille-cadre de vie (AIJ) Esch/Al.	17/18.5.85	(3000)
Rees op Berlin	27.7.-3.8.85	40
Rees op Wien	31.8.-8.9.85	33
Gummersbach	25.5.-1.6.85	12
Festival Tiers Monde et Paix (AIJ)Diekirch	11/12/13.10.85	(1000)
		<u>307(1000)</u>

6. - Activités artistiques et nouvelles

=====

Les moyens d'expression offerts aux jeunes étaient forts variés.

Citons les stages d'expression corporelle, les techniques cinématographiques, photographiques, théâtrales, musicales et rythmiques ainsi que les techniques plus traditionnelles des métiers d'art, p.ex. la poterie et le tissage.

Activités artistiques et manuelles

Le mot et le geste	13/14.10.84	24
Danses folkloriques	20/21.10.84	13
Portrait/Photographie	24/25.11.84	13
Cubologie a Schach	15/16.12.84	6
Fierwen a Wiewen	19/20.1.85	15
Danses folkloriques	2/3.2.85	22
Fuesweekend Pfaffenthal	9/10.2.85	23
Cinéma	2/3.3.85	20
Le théâtre de Paris	2/3.3.85	18
Theaterkonscht	30.3.-6.4.85	9
Connaissance du cinéma	20/21.4.85	26
Initiation à la poterie	4/5.5.85	13
D'Woch vum Fueden	25.5.-1.6.85	12
Semaine de Musique	14.-20.7.85	90
Semaine internationale de Musique	17.-28.7.85	66
Percussion et Danse	4.-14.9.85	56
		<u>426</u>

7. - Activités sportives et de plein air

=====

Les activités de ce domaine sont très demandées. Elles ont été réalisées en collaboration avec différentes organisations. La participation à de tels stages constitue pour de nombreux jeunes un premier contact avec un sport méconnu.

Activités sportives et de plein air

Allerhellegentour	29.-31.10.84	15
Expression corporelle	10/11.10.84	14
Yoga an Entspannung	17/18.11.84	17
Jugendskifreizeit	26.12.-5.1.85	14
Neijoeschtour	2.-6.1.85	32
Ski de fond	19/20.1.85	7
Plongée	26/27.1.85	18
Spill	27.1.85	8
Skiwanderung im Hohen Venn	21.-24.3.85	9
Plongée	23/24.3.85	18
Wellwaasser	6.-13.4.85	17
Journée du brevet sportif (A.I.J.)	17.5.85	(265)
Canoe/Kayak	18/19.5.85	23
Velostour-semaine de plein air	26.5.-2.6.85	23
Summertreppeltour	24.-30.6.85	18
Plongée	6/7.7.85	18
Adventure weeks	5.8.-1.9.85	480
Jugendzuch	29.9.85	<u>300</u>
		1031

8. Récapitulation générale

I	Formation moniteurs-animateurs de loisirs:	1er cycle	138
		2ième cycle	50
		3ième cycle	207
II	Camps et colonies		498
III	Patrimoine culturel		100
IV	Ecologie et Environnement		406
V	Education civique - ouverture sur la vie		307
VI	Activités artistiques et manuelles		426
VII	Activités sportives et de plein air		1.031
			<hr/>
			3.163

Année Internatinnale de la Jeunesse:

4	Festivals	10.000
4	Journées écologiques	1.500
19	Expositions	15.000
4	Parlements régionaux de jeunes	300
	parlement des élèves	
	parlement national des jeunes	
	Journée du brevet sportif	2.654
	Fête de clôture "Up with. People"	3.000
		<hr/>
		32.454

Répartition de la participation selon classes d'âge

Âge	Nbre	%
7-11	367	14,55
12-13	229	9,08
14-15	211	8,37
16-17	378	14,99
18-19	205	8,13
20-21	110	4,36
au-dess.	448	17,76
p.d.d.	574	22,76
Total	2522	100,00

Les classes d'âge les mieux représentées sont

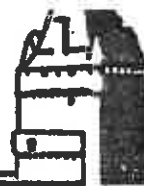
7 - 11
16-17
au dessus de 21

Vu qu'un grand nombre de nos activités sont organisées en collaboration avec d'autres organisations nous ne disposons pas de toutes les données.

Participation selon activité et sexe

	masc.	fém.	nd.	total
f 1,2,3,	91	165		256
col	291	297	12	600
cult	59	31		90
éco	130	63	412	605
civ	134	151		285
art	166	210		376
sport	151	125	34	310
TOTAL	1022	1042	458	2522
%	40,22	41,32		100

Les jeunes des deux sexes participent à part égale à nos activités



Le 20 janvier 1975, une convention fut signée entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'Intérieur, la Centrale des Auberges de Jeunesse et la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement, stipulant la création au château de Hollenfels d'un "Centre National de la Jeunesse" dans le but d'y organiser des stages, des camps, des classes "nature" ainsi que toutes activités de formation, d'éducation, de loisirs, de recyclage et d'initiation à la nature

La mission du Centre de Hollenfels, qui a évolué en Centre d'Éducation relative à l'Environnement, fut définie par les notes ministérielles du 2 février 1981 et du 7 juillet 1982 comme suit:

"Le Centre a pour mission de contribuer au développement, à la stimulation et à la coordination des activités pédagogiques dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement."

L'animation du Centre est assurée par une équipe d'enseignants qui y sont détachés à temps partiel: cinq professeurs de biologie avec un total de 28 leçons hebdomadaires et deux instituteurs détachés à mi-temps au Musée d'Histoire Naturelle et au Centre d'Écologie et de la Jeunesse de Hollenfels (soit un quart de tâche d'instituteur).

Ces enseignants organisent:

- des "classes vertes" pour les classes de l'enseignement primaire;
- des stages d'écologie pratique pour différentes classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique;
- des séminaires de formation continue pour enseignants de l'enseignement primaire et secondaire, non seulement à Hollenfels, mais dans différents établissements du pays;
- des stages d'écologie pour adultes et jeunes gens, qui se déroulent en dehors du cadre scolaire.

D'autre part, les enseignants élaborent chaque année de nouvelles unités pédagogiques du domaine de l'écologie pratique qui sont diffusées dans les différents établissements postprimaires.

La coordination de toutes les activités pédagogiques, l'achat et la gestion du matériel didactique et la majeure partie du travail de secrétariat sont assurés par l'enseignant-administrateur qui est responsable devant le directeur du Service National de la Jeunesse et le Conseil d'Administration pour les tâches administratives.

La collaboration dans le domaine de l'Education relative à l'Environnement avec d'autres institutions, comme l'Administration des Eaux et Forêts, la Commission Nationale des Programmes de Biologie, l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques, le Service Educatif du Musée d'Histoire Naturelle, la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement et le Mouvement Ecologique se fait de façon soutenue et avec des résultats encourageants.

ACTIVITES EDUCATIVES pendant l'année scolaire 84/85

1) classes de l'enseignement primaire

Les enseignants détachés au Centre ont encadré 22 classes au Centre de Hollenfels et 11 classes au Centre de Marienthal pendant deux demi-journées pour chaque classe.

Ces classes ont passé une semaine scolaire dans l'un des deux Centres pour y étudier le matin leur programme scolaire normal, l'après-midi étant réservée à l'étude de la nature au fil des saisons et aux activités de plein air. Les sujets proposés pour les sorties écologiques étaient les suivants:

sujets pour toute l'année: - notions de géologie du Grand-Duché
- visite à la ferme
- hiboux et rapaces
- notions de météorologie

Périodes:

Thème proposé:

septembre/oct./nov.

la forêt en automne

la haie, ses fruits et ses fonctions

février/mars

la nature en hiver (bourgeons, traces d'animaux..)

avril/mai

la forêt au printemps

à partir du mois de mai

le sol et ses habitants

biologie de l'abeille et apiculture

la vie dans l'étang

les différents types de forêts

L'approche pédagogique est évidemment différente de celle qui est réalisable dans un établissement scolaire normal. L'expérience vécue d'une leçon en pleine nature est plus intéressante et certainement plus fructueuse que la biologie enseignée entre quatre murs.

Au cours du troisième trimestre 64 classes de l'enseignement primaire ont eu l'occasion de passer soit une demi-journée, soit une journée entière au Centre de Hollenfels pour y étudier un des sujets proposés en profitant de l'encadrement assuré par les enseignants du Centre.

Des réunions de préparation entre les titulaires des classes concernées et l'équipe d'animation ont eu lieu avant la réalisation des stages.

2) classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

13 classes de 3e C (section sciences naturelles) de l'enseignement secondaire ont étudié pendant deux jours un sujet d'écologie pratique. Ces stages sont prévus au programme d'études de biologie de ces classes.

Ces mêmes sujets d'écologie pratique ont été traités avec 6 classes de 10ème ST paramédicales de l'enseignement technique.

22 classes des cycles inférieurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique ont profité de l'offre des enseignants du Centre pour étudier pendant une journée au moins, l'un des sujets suivants:

- l'écosystème forêt
- l'écosystème eau
- rivages et poissons d'eau douce
- écologie-économie
- initiation à la météorologie (nouveau)
- initiation à la géologie du Grand-Duché
- biologie des abeilles et apiculture
- l'écologie dans la vie quotidienne (nouveau)

Les stages d'écologie pratique ne se sont pas tous déroulés au Centre de Hollenfels. Les enseignants du Centre ont organisé pour des classes de l'enseignement postprimaire les sorties suivantes:

- l'écologie des minières à Esch-sur-Alzette et à Pétange
- l'écosystème "Bambësch"
- excursion géologique en bus
- écosystèmes aux alentours de Diekirch

Il faut souligner que tous les titulaires qui désirent faire un stage d'écologie pratique à Hollenfels avec leur classe sont les bienvenus.

3) séminaires de formation continue pour enseignants

Du 20 au 24 mars, les membres du groupe "pollution de l'air" du réseau de la Communauté Européenne, s'occupant de l'éducation relative à l'environnement, se sont réunis au Château de Hollenfels pour présenter et discuter leurs projets scolaires. Le Centre de Hollenfels et le Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette sont membres de ce groupe et les enseignants concernés de ces deux établissements ont invité leurs collègues de tous les lycées du pays à participer à ce séminaire. Au cours de ce séminaire, il fut décidé de réaliser un projet d'étude des lichens, indicateurs biologiques de la pollution de l'air, au sein de tous les lycées du pays dont les professeurs désirent collaborer à ce projet.

Pour cette raison une journée d'information fut organisée, le 9 juillet à Hollenfels à l'intention des enseignants qui vont participer au projet. Les élèves de ces enseignants vont apprendre par l'action à comprendre les problèmes de l'environnement et des relations entre l'homme et l'environnement, ce qui va les inciter, nous l'espérons, à assumer plus de responsabilités..

Du 25 au 27 avril, un séminaire intitulé "Rivages" s'est déroulé à Ansembourg organisé par le groupe de travail "Education et Information" de la section "Conservation de la nature et protection des sites" de l'Union Economique Benelux, dans lequel le Centre est représenté.

50 enseignants et experts en matière d'éducation relative à l'environnement des trois pays du Benelux ont participé à ce séminaire.

Les objectifs de ce séminaire étaient l'échange d'expériences réalisées dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement en général, et la présentation et la discussion des approches méthodologiques et didactiques permettant de traiter de tels sujets avec des élèves âgés de 10 à 14 ans. L'expérience du séminaire fut positive et a encouragé les membres du groupe de travail à organiser un second séminaire sur un nouveau sujet dans un autre pays du Benelux, l'année prochaine.

Suite à la demande de l'Association Luxembourgeoise des Enseignants de Géographie, deux excursions géologiques pour enseignants ont été organisées au mois de juin.

4) Collaboration avec d'autres organismes dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement

a) Service National de la Jeunesse

Les enseignants du Centre ont participé à l'organisation d'un weekend pour jeunes "Ecologie et Santé" et à la réalisation d'une journée écologique au Findel.

b) Administration des Eaux et Forêts

Le 7 mai, des "Jeux en Forêt" ont eu lieu à Hollenfels grâce à la collaboration entre ingénieurs-forestiers, forestiers, les représentants du SNJ et les enseignants de Hollenfels. Il s'agissait d'un rallye-surprise s'adressant à des classes primaires (4ème et 7ème année) et des classes de 7ème de l'enseignement postprimaire et ayant pour objet l'étude de la forêt par le moyen du jeu.

Les classes gagnantes ont eu la chance de pouvoir participer aux "Waldjugendspiele" à Neuerburg en Allemagne.

Une "Promenade Ecologique" à travers les forêts de Hollenfels a eu lieu au cours de laquelle les ingénieurs-forestiers de Mersch et les enseignants du Centre donnaient des explications sur le dépérissement des forêts, à des adultes et des jeunes gens. Soixante-dix personnes avaient suivi l'invitation publiée dans la presse.

Pour le séminaire sur les rivages, l'Administration des Eaux et Forêts a installé des aquariums avec des poissons indigènes au Centre de Marienthal. Ces poissons peuvent dorénavant servir de "matériel didactique" pour les classes qui séjournent dans les deux Centres.

c) Service Educatif du Musée d'Histoire Naturelle

Un enseignant du Centre, une représentante de l'Administration des Eaux et Forêts ainsi qu'un enseignant du Service Educatif ont écrit un dossier pédagogique sur les poissons indigènes et leur milieu naturel, qui a été distribué entre autres aux professeurs de biologie de nos lycées.

d) Groupe Mésologique

L'administrateur de Hollenfels a été présent dans toutes les réunions de ce groupe interministériel qui s'occupe de la coordination de l'information et de l'éducation relative à l'environnement.

Au sein de ce groupe le même administrateur a été chargé de coordonner et d'organiser la formation de " l'animateur-nature" et du " guide-nature" qui va débiter en 86.

e) ISERP (Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques)

Les enseignants de biologie de l'ISERP organisent régulièrement des stages d'écologie pratique pour leurs étudiants au Centre de Hollenfels. Une collaboration amicale facilite les échanges d'idées et de matériel didactique du domaine de l'éducation relative à l'environnement entre l'ISERP et le Centre.

f) Ecole en forêt d'Esch/Alzette

Des professeurs du Centre de Hollenfels ont apporté leur aide pratique à la réalisation de sorties écologiques pour des classes de l'enseignement primaire pour souligner l'importance de l'existence de cette école en forêt .

g) Lycée Technique d'Esch/Alzette

Ce Lycée fait partie du réseau de la Communauté Européenne en matière d'éducation relative à l'environnement, de même que le Centre de Hollenfels, et une bonne coopération entre les professeurs des deux écoles existe afin de réaliser les objectifs du réseau.

h) NATURA

Le conseil d'administration de la Ligue pour la Protection de la Nature et de l'Environnement , ensemble avec le SNJ et les enseignants du Centre ont organisé entre autres les " journées écologiques" à Hollenfels.

i) Mouvement Ecologique

Les enseignants du Centre profitent des nombreuses publications du domaine de l'écologie qui sont élaborées par le Mouvement Ecologique, pour préparer les stages et pour les distribuer aux élèves.

j) Réseau de la Communauté Européenne relative à l'Environnement

La Communauté Européenne adopta pour la première fois en 1973 son programme d'action pour l'environnement. Ce programme traite de problèmes tels que la réduction de la pollution, la gestion rationnelle de l'espace et des ressources naturelles, de mesures à prendre pour protéger et améliorer l'environnement...

A Bruxelles en 1977 un réseau d'écoles pilotes fut créé en vue d'échanger des informations et expériences en éducation relative à l'environnement, et pour propager les matériaux d'éducation relative à l'environnement dans les écoles de la Communauté Européenne.

Ce réseau, coordonné par la " Curriculum Development Unit " de Dublin, a deux phases : primaire et secondaire. La phase primaire, composée de 29 écoles primaires, l'âge des élèves allant de 9 à 14 ans, a duré cinq ans. Le Centre de Hollenfels qui faisait partie du réseau a publié dans ce contexte le document pédagogique " Kanner kucken hir Umwelt ".

Le Centre fait aussi partie du réseau des écoles postprimaires qui va durer jusqu'en juin 86. De même que les enseignants de biologie du Lycée Technique d'Esch/Alzette les enseignants du Centre sont actifs dans le groupe des écoles qui traitent les problèmes de la pollution atmosphérique. En 85/86 ces mêmes enseignants proposent à leurs collègues des différents Lycées du pays à collaborer à un projet pédagogique intitulé " lichens, bioindicateurs de la pollution de l'air ". C'est un projet qui sera réalisé dans la plupart des pays de la Communauté. Nous espérons que cette étude contribuera à sensibiliser les jeunes aux problèmes de l'environnement et à former des individus responsables à l'égard de leur environnement.

OCCUPATION DES CENTRES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE PENDANT 1985

1. - Occupation du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels

(Les chiffres ont été calculés sur la base des réservations faites au Service National de la Jeunesse)

- Classes primaires: 22 classes
 382 élèves
 1.491 nuitées

En outre, 64 classes ont passé une journée au Centre.

- Classes du postprimaire: 52, dont:

a) Secondaire: 19 dont 6 classes de Vième
 13 classes de IIIième C

547 élèves

87 nuitées

b) Secondaire Technique: 19 dont 2 cl. de 5e ST
 2 cl. de 8e ST
 5 cl. de 9e ST
 8 cl. de 10e ST
 1 cl. de 11e ST
 1 cl. de paramédicale

355 élèves

110 nuitées

c) Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches
Pédagogiques:

4 classes

88 participants

d) Ecole Européenne: 3 classes

59 élèves

- Autres groupes: 24 dont: 6 groupes aux activités écologiques

12 groupes aux activités de formation/animation

6 groupes aux activités culturelles

564 personnes (4 groupes n'ont pas indiqué le nombre des participants)

627 nuitées

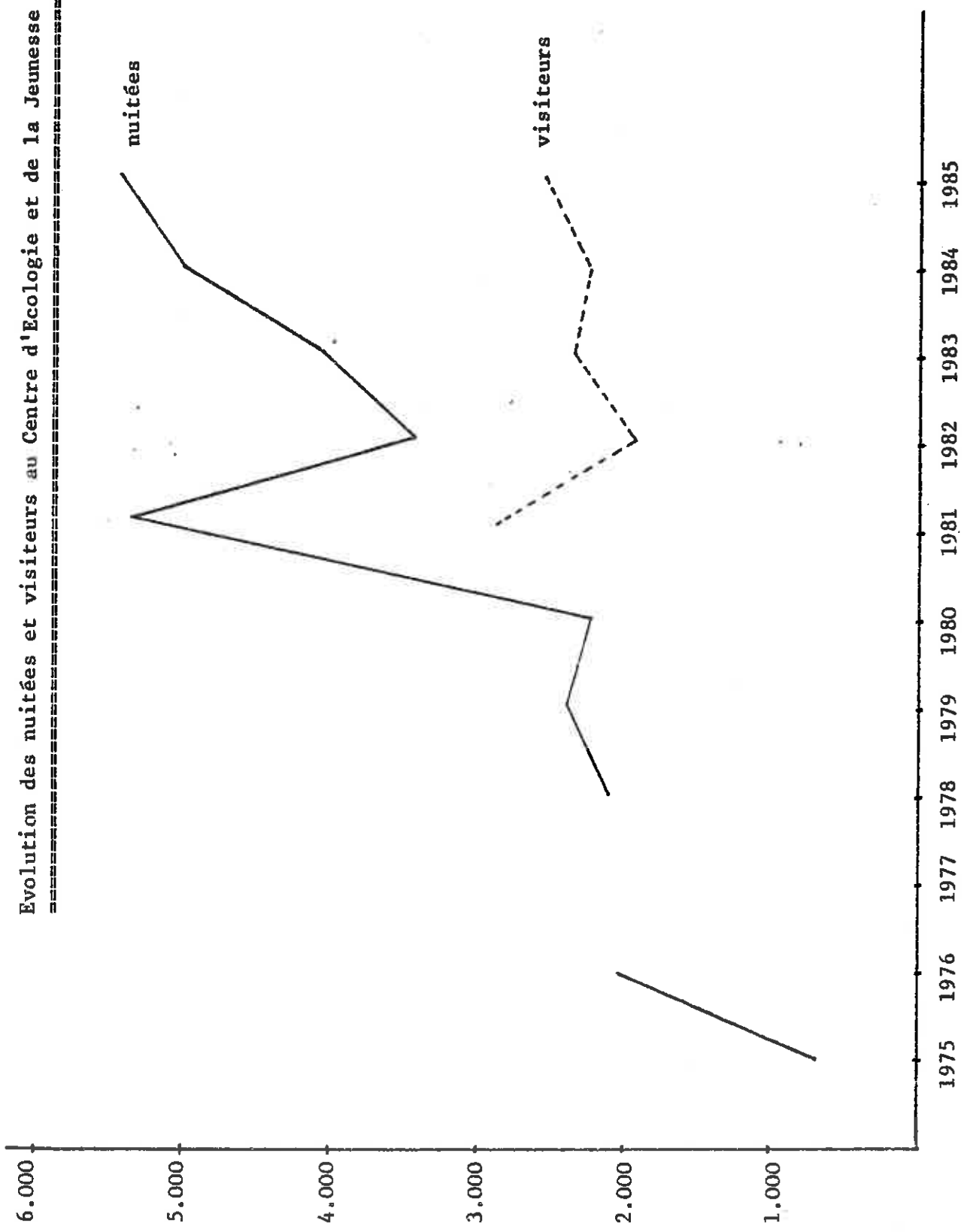
- Activités du Service National de la Jeunesse: 17 stages
609 participants
3.153 nuitées

Récapitulation de l'occupation en 1985: Nombre total des visiteurs: 2.574
Nombre total des nuitées: 5.468

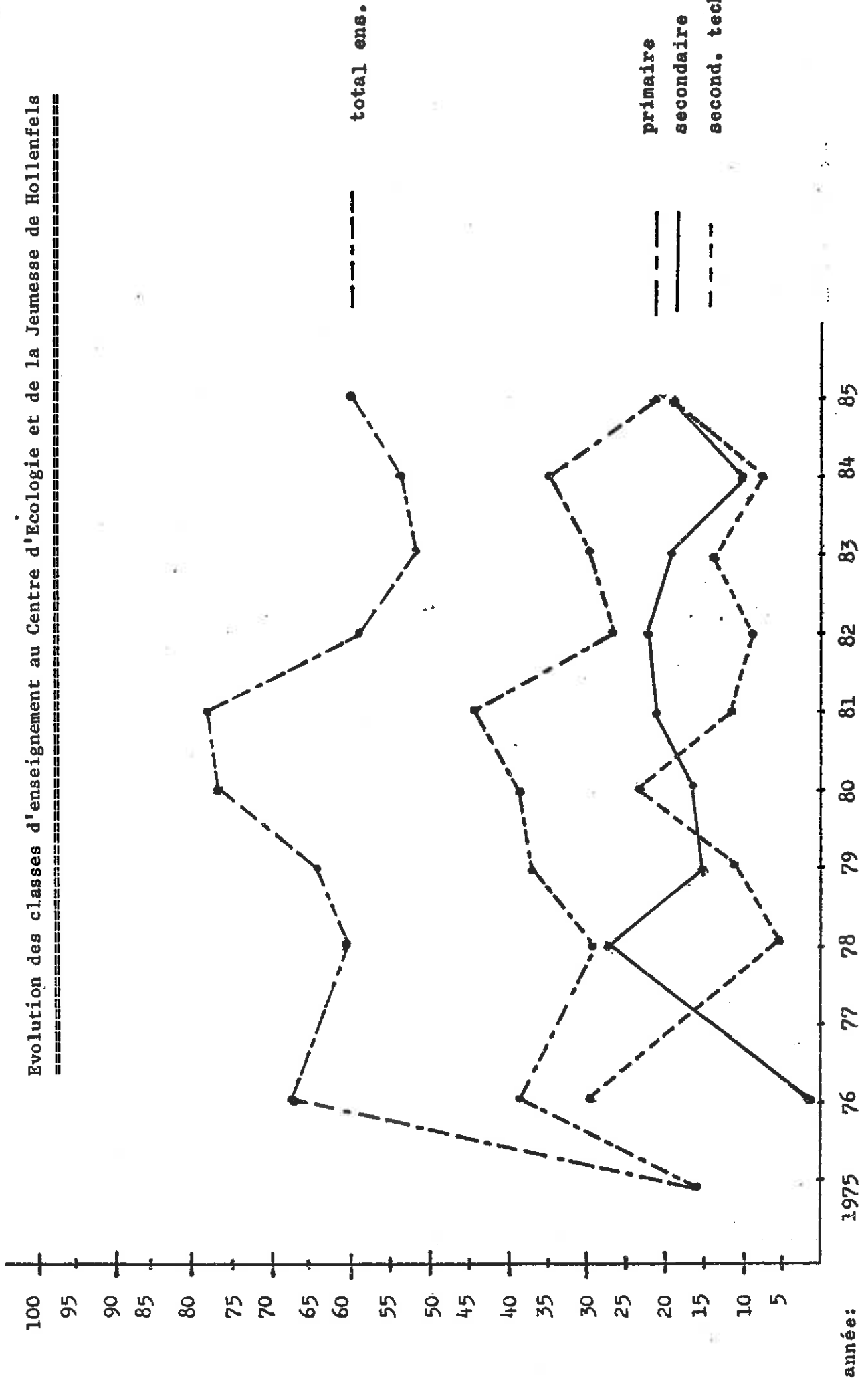
Evolution des visiteurs et des nuitées:

	1981	1982	1983	1984	1985
visiteurs	2.834	1.938	2.313	2.153	2.574
nuitées	5.275	3.219	4.165	5.039	5.468

Evolution des nuitées et visiteurs au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels



Evolution des classes d'enseignement au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels



2. - Occupation du Centre de Marienthal

=====

Par décision du Gouvernement en Conseil du 24 juillet 1977, le domaine du Marienthal a été mis à la disposition du Service National de la Jeunesse.

Il s'agit d'un centre polyvalent ouvert à un grand éventail d'activités: ainsi il sert de cadre à des stages de formation du Service National de la Jeunesse et des associations de jeunes, il abrite des camps et colonies et des classes nature et il est mis à la disposition des associations de jeunesse.

Le terrain autour des bâtiments offre de nombreuses possibilités d'activités de plein air: terrain de basket -ball et de volley-ball, aires de réunion et de détente, feux de camp, aires de jeux.

Le responsable d'un stage allemand s'est exprimé au sujet du Marienthal comme suit:

*"Ich beneide Sie um diese alte Klosteranlage, die vielleicht einmal ganz in die Hände des Ministeriums für "Education Nationale" übergehen wird.....
Es ist ein Ort der schöpferischen Besinnung, er ist begeisternd; gerade wegen seiner Abgeschlossenheit - keine Vergnügungstätten kommerzieller Art weit und breit - wird man, ohne dass man es merkt, selbst zu sinnvollem Tun gezogen....."*

Au cours de l'année 1985, les travaux suivants ont été effectués au Centre de Marienthal:

- remplacement de l'adduction d'eau
- travaux de carrelage dans la buanderie
- renouvellement de l'installation électrique et travaux de carrelage dans la cuisine
- extension des installations de détection et d'alarme incendie ainsi que de l'éclairage de sécurité
- pose de portes pare-fumées.

Occupation du Centre:

(Les chiffres des participants et des nuitées ont été calculés sur la base des réservations faites auprès du Service National de la Jeunesse)

- Classes du primaire: 11
314 élèves
1.217 nuitées
- Classes du postprimaire: 8 (classes paramédicales, classes de formation d'éducateurs et de moniteurs)
193 élèves
270 nuitées

- Autres groupes: 39, dont 6 groupes étrangers
 - 1.209 personnes
 - 2.285 nuitées.

Une répartition de ces groupes peut se faire de la façon suivante:

- 11 groupes scouts/guides aux activités éducatives ou de formation
- 10 groupes divers aux activités de formation
 - 4 groupes aux activités éducatives
 - 6 groupes aux activités culturelles
 - 5 groupes aux activités sportives

27 de ces groupes ont profité de la cuisine pour y préparer soit tous les repas, soit les repas du matin et du soir.

- Stages, camps, colonies du Service National de la Jeunesse: 15
 - 606 participants
 - 3.649 nuitées

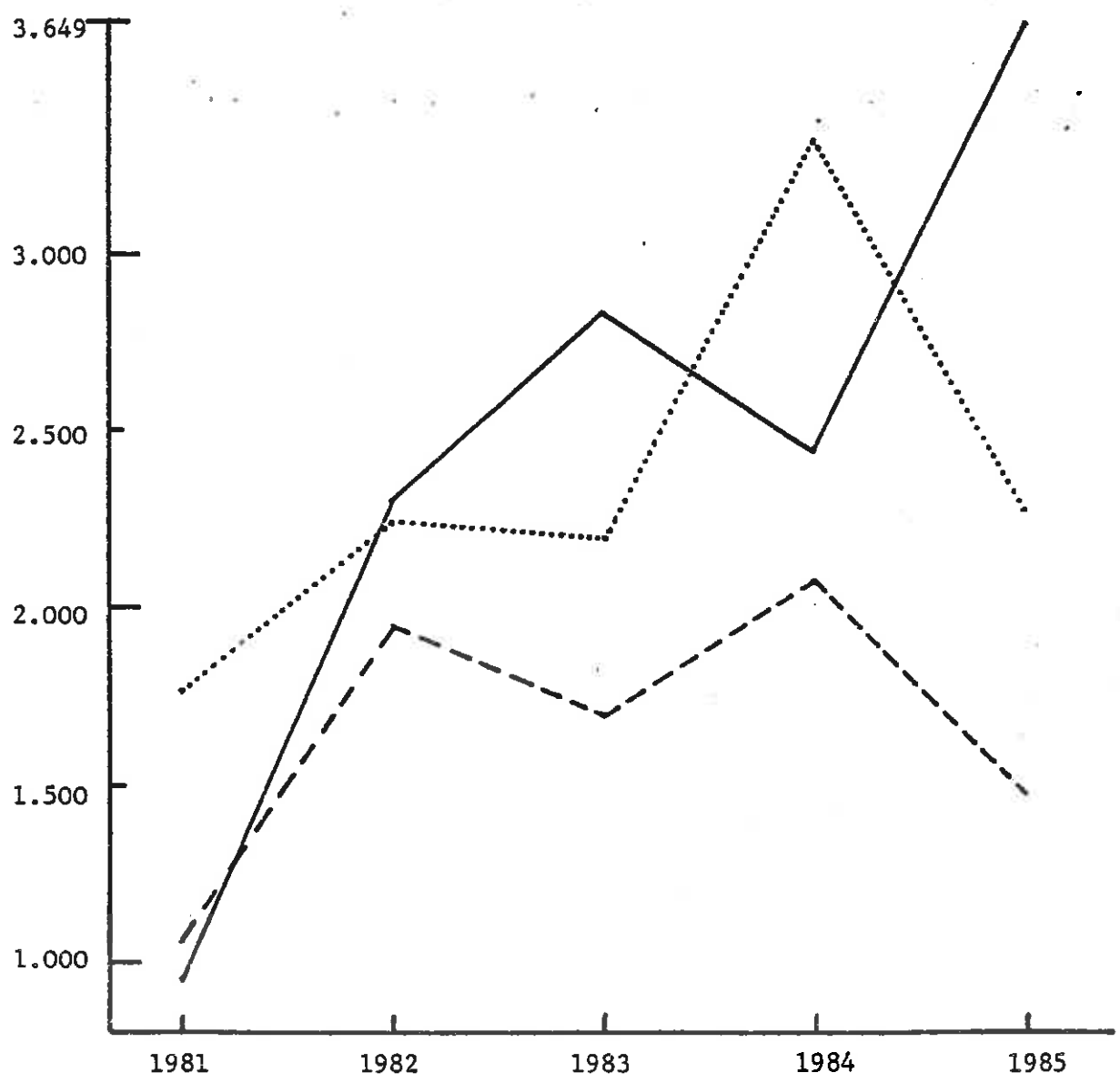
Récapitulation de l'occupation en 1985: nombre de visiteurs: 2.322
 nombre de nuitées: 7.421

Evolution du nombre des visiteurs et des nuitées:

	1981	1982	1983	1984	1985
Visiteurs	1.564	2.489	2.271	2.275	2.322
Nuitées	3.780	6.504	6.729	7.861	7.421

Evolution des nuitées au Centre Marienthal

— S.N.J.
..... Autres
- - - Ecoles



RELATIONS INTERNATIONALES

=====

Le Service National de la Jeunesse reçoit souvent la visite de jeunes qui sont à la recherche d'une formule intéressante pour occuper leurs loisirs. En dehors de ses propres activités qui se déroulent surtout à l'intérieur du pays, le Service National de la Jeunesse est à même de livrer une foule d'informations sur les possibilités offertes par des organisations étrangères spécialisées. Grâce à ses bonnes relations avec les ambassades de plusieurs pays et avec des organismes spécialisés, il reçoit régulièrement de la documentation qui est ensuite transmise aux personnes intéressées. Les activités offertes touchent le sport, la culture, l'éducation, le travail saisonnier, les voyages, les camps de travail, l'aventure, les expéditions, les échanges de jeunes, les séjours en famille, les cours de langues et bien d'autres domaines.

Le Service fait fonction d'intermédiaire dans la réalisation de rencontres de jeunes par l'aide à la recherche de correspondants, à l'échange de groupes lors de visites à l'échelle internationale, à la recherche de postes au pair et a fait fonction de premier contact pour des organisations de jeunes désirant visiter notre pays.

Voici quelques exemples de contacts internationaux au niveau officiel:

Belgique: Dans le cadre de l'accord culturel belgo-luxembourgeois, la Belgique offre annuellement des places à des Luxembourgeois dans des stages organisés en Belgique dans le domaine de la formation de cadres, de l'artisanat d'art, du sport et du plein air.

Le groupe de travail "Education et information" de la Section "Conservation de la nature et protection des sites" de l'Union Economique Benelux, en collaboration avec la délégation luxembourgeoise avait organisé du 25 au 27 avril 1985 un stage intitulé "Les Rivages". Une délégation luxembourgeoise a effectué du 16 au 17 octobre 1985 un voyage d'études auprès de la communauté flammande.

France: Sur recommandation de la commission mixte franco-luxembourgeoise, environ une demi-douzaine de stages internationaux sont proposés annuellement à l'attention de jeunes luxembourgeois.

Grande-Bretagne: Des contacts réguliers sont en cours entre le British Council et les responsables de jeunes du Luxembourg, avec visites d'institutions de jeunesse dans les 2 pays et échanges d'idées sur l'occupation des jeunes pendant leurs loisirs et sur leur insertion dans la vie professionnelle et sociale. Une Staff-Conference s'est tenue du 9 au 11 mai 1985 à Ansembourg avec le Kent County Council.

2 jeunes Luxembourgeoises ont participé du 1er au 13 juillet 1985 à l'action "Hello U.K. - Visit of Young People to the United Kingdom" organisée par le "Central Bureau of Educational Visits & Exchanges"

27 jeunes Luxembourgeois, accompagnés d'un professeur d'anglais, ont été invités par l'"Essex County Council Education Department" à participer du 20 juillet au 3 août 1985 au camp international à East Mersea.

Du 4 août au 1er septembre 1985, un stage intitulé "Adventure Weeks" a été organisé par le Kent County Council en collaboration avec le Service National de la Jeunesse, la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, l'Union Nationale des Clubs des Jeunes et l'Association Ardennes-Eifel.

Allemagne:- Une candidate luxembourgeoise a été admise au séminaire "A.G.L. Internationales Studienprogramm der Bundesrepublik Deutschland für Fachkräfte der Jugend- und Sozialarbeit" qui aura lieu du 1er avril au 30 juin 1986

- 13 Luxembourgeois, dont 2 responsables, ont participé au camp "Europäische Jugendwochen" du 20 juillet au 3 août 1986 à Gummersbach
- Un voyage à Berlin a été organisé par le Service National de la Jeunesse du 27 juillet au 3 août 1985 dans le cadre du programme "Europas Jugend lernt Berlin kennen".

Autriche: - Un voyage à Vienne a été organisé du 24 août au 1er septembre 1985 dans le cadre du programme "Europas Jugend lernt Wien kennen" organisé par la Ville de Vienne

Egypte: - Pour la 6ième fois, un groupe de 4 jeunes gens luxembourgeois a pris part à un chantier international de travail volontaire en Egypte à El Asher Men Ramadan du 15 au 29 août 1985 sur invitation du Conseil National Egyptien pour la Jeunesse et le Sport. Les activités principales du camp sont la plantation et l'irrigation de terres désertiques et le tourisme culturel. L'idée directrice du camp est le rapprochement de jeunes de diverses nations.

Japon: Actuellement le Service National de la Jeunesse se fait l'intermédiaire pour diffuser les informations concernant un concours européen d'essais sur les relations économiques et culturelles entre le Japon et les autres pays. Une cinquantaine de jeunes lauréats européens sont invités à un voyage d'études de 15 jours au Japon.

Stages à participation internationale:

Le Service National de la Jeunesse avait organisé en 1985 deux stages ouverts à une participation internationale, à savoir:

- une semaine de "Connaissance du Luxembourg" et
- une "semaine internationale de la musique".

La participation était nombreuse et active (voir sous rubrique concernée) et des bourses furent offertes à des étrangers par le Service National de la Jeunesse et le Ministère des Affaires Culturelles.

VIII-20 ANS D'ACTIVITES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

Depuis 20 ans le Service National de la Jeunesse organise des activités. Au cours de l'année 1986, il est envisagé de publier une brochure pour donner une rétrospective plus détaillée sur le passé du Service National de la Jeunesse.

Pour illustrer le développement des activités du Service National de la Jeunesse, nous reproduirons les bilans des deux premières années d'activités et quelques graphiques couvrant la période 1966 - 1986.

ACTIVITÉS SNJ



Rétrospective 1966/67

	Garçons (11 à 15 ans)	Jeunes filles (17 - 25 ans)	Jeunes gens (17 - 25 ans)
1) 3 stages «Connaissance du Luxembourg» à Hollenfels, Clervaux et Luxembourg, avec 48 jeunes, dont 3 Français et 1 Belge		23	25
2) 4 Weekend: Reliure, Animation, Art dramatique et Plein Air à Hollenfels et à Luxembourg avec 57 jeunes		33	24
3) 2 cours pour moniteurs de camp à Hollenfels (2 jours et 3 jours) avec 25 jeunes moniteurs			
4) 3 camps pour garçons de 11 à 15 ans à Harlange (camps de 2 semaines)			
en 1966: un camp	122		
en 1966: 1er camp	138		
2me camp	139		
moniteurs pour les 3 camps			40
jeunes filles faisant la cuisine des 3 camps		19	
Total des jeunes ayant participé à des stages, W.E. et camps du SNJ	399	75	89

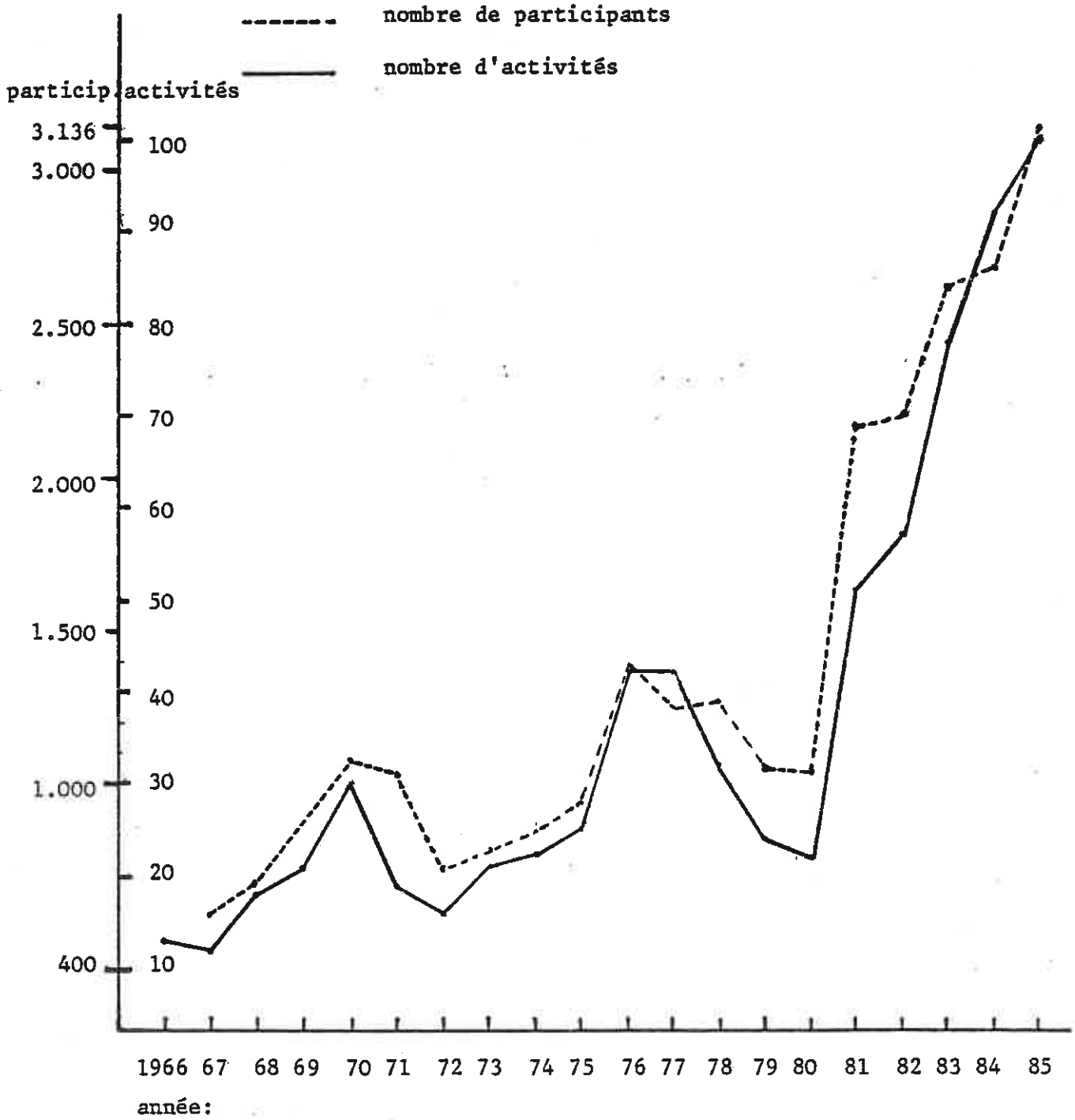
Activités SNJ

Rétrospective 1967-1986

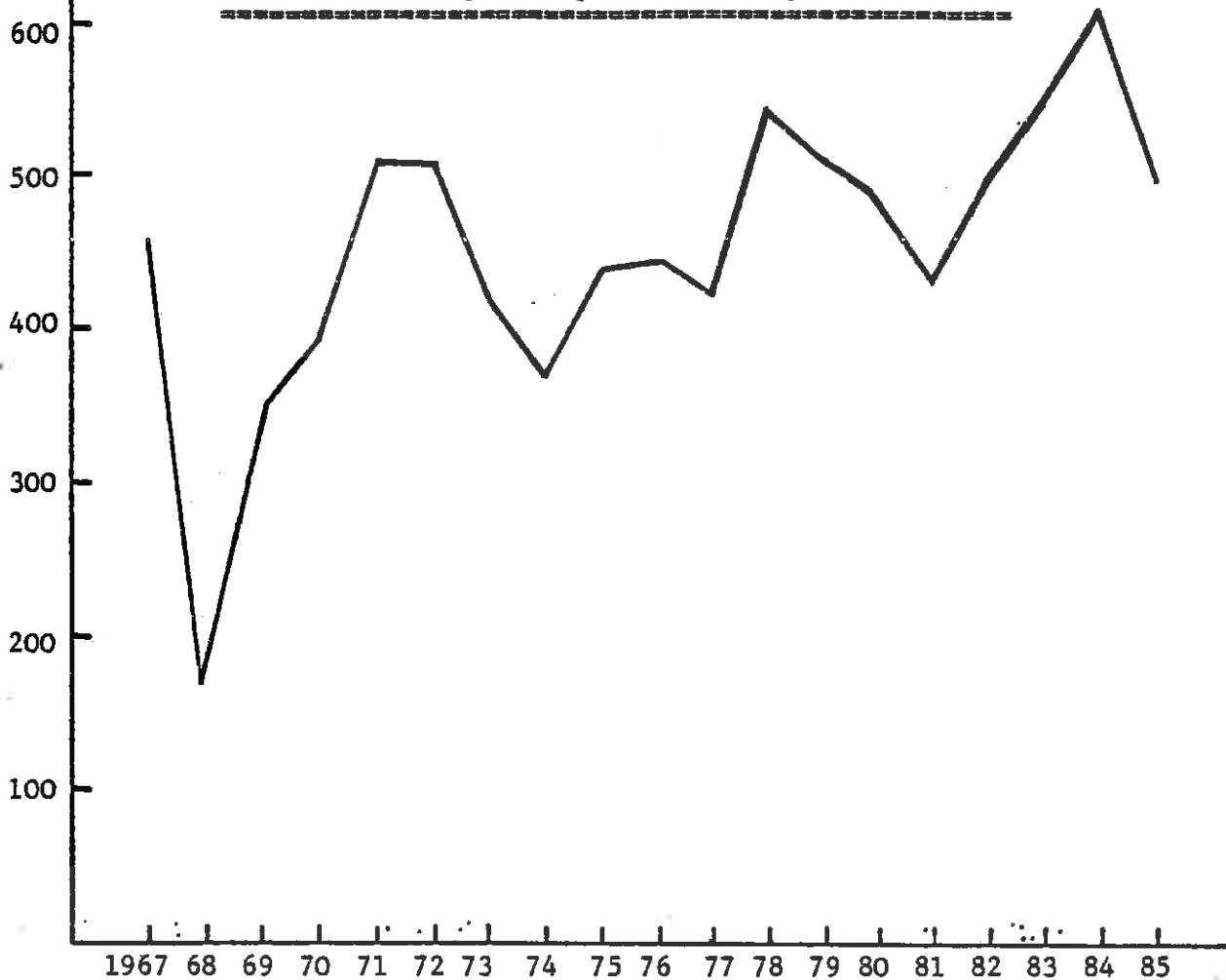
Dates	Week-End	Nuitées	Garçons 11 - 14	17 - 25 ans		Total
				Jeunes Filles	Jeunes Gens	
I. 25/26.11.67.	La Chanson Populaire	18		12	8	18
2/ 3.12.67.	Art Dramatique	17		10	7	17
9/10.12.67.	Art Dramatique	18		11	5	16
20/21. 1.68.	Animation	34		17	17	34
27/28. 1.68.	Dances Folkloriques	40		23	17	40
17/18. 2.68.	Le Jeu Dramatique	21		8	19	21
17/18. 2.68.	Reliure	2		1	1	2
2/ 3. 3.68.	Déjeûns	23		18	7	23
30/31. 3.68.	Le Jeu et la Danse	37		24	13	37
4/ 5. 5.68.	Rallye-Etapes	28		12	8	20
25/26. 5.68.	Plein Air	28		14	14	28
Total:		298		148	104	258
II. 13 - 20.4.68.	Stages «Connaissance du Luxembourg» avec participation étrangère dont:					
	Hollandaise	70		4	8	10
	Allemande	70		1	8	10
	Luxembourgeois	88		8	6	14
Total:		228		14	22	34
III. 4 - 7. 8.68.	Stage Campisme	24			8	8
22 - 24. 8.68.	Stage Campisme	24			12	12
Total:		48			20	20
IV. 15.7. - 3.8.68.	Camp Useldange Moniteurs	323			17	17
17.7. - 3.8.68.	Camp Useldange Jeunes Filles	86		8		8
17.7. - 3.8.68.	Camp Useldange	2482	146			146
Total général:		3432	146	167	188	478
V. Voyages (trois)						205
						683

Evolution des activités du Service National de la Jeunesse

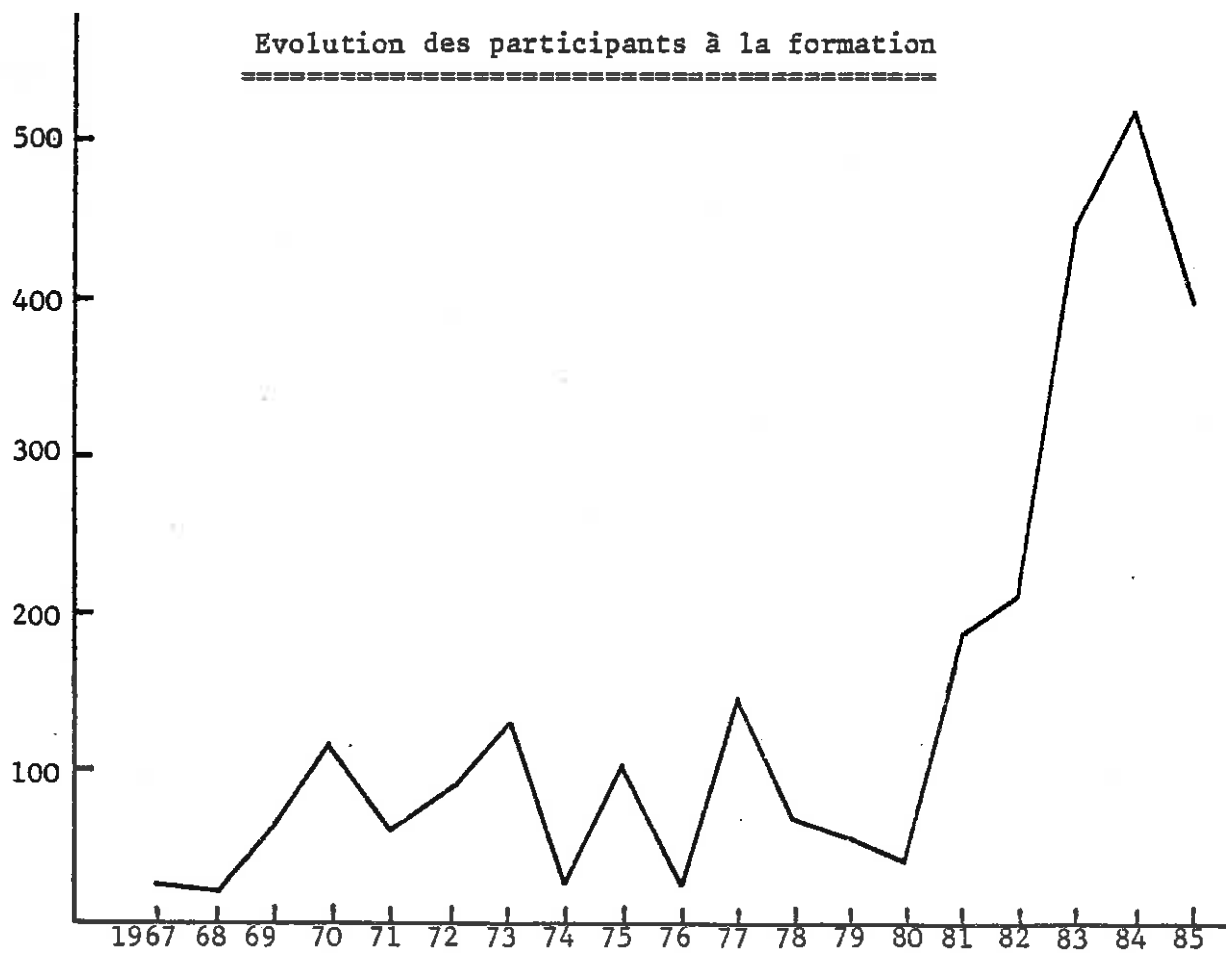
=====



Evolution des participants aux camps et colonies



Evolution des participants à la formation



IX - LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

=====

1. - Accueil

=====

Le siège du Service National de la Jeunesse présente à son entrée une aire de réception avec local de séjour et de rencontre. On y trouve journaux, périodiques, informations de toutes sortes. Ouverture: pendant les heures de bureau.

Le Service accueille tous les jeunes qui s'adressent à lui avec une quelconque préoccupation, qui cherchent à se documenter ou à s'informer.

La nécessité d'un centre d'accueil pour les jeunes, d'un endroit où ils pourront tous, organisés ou non, trouver l'aide et les informations que demande leur situation, est apparue avec de plus en plus d'évidence au cours des derniers temps.

Nombreux sont les jeunes qui ne savent pas à quelle instance s'adresser pour une question déterminée ou qui se sentent mal à l'aise à l'idée de devoir contacter une administration. C'est dans ces cas fort nombreux que le Service pourra intervenir et, le cas échéant, servir d'intermédiaire.

2. - Service d'information

=====

Une des missions du Service est de fournir aux jeunes une information et une documentation substantielles sur tout ce qui les concerne.

Le Service envoie, avant chaque stage, camp week-end, séminaire et autres, de 2.000 à 3.000 dépliants aux écoles, communes, mouvements de jeunesse et à de nombreux particuliers. Ces mêmes informations sont communiquées par la presse et par la radio.

Le Service se considère en outre comme centre d'aiguillage pour toutes les questions qui ne sont pas de son ressort, et dirige les jeunes vers les instances compétentes.

Il offre en outre la possibilité aux jeunes de se contacter entre eux, il se fait l'intermédiaire pour des transmissions de messages, il tient à la disposition des jeunes une salle de conférence et des photocopieurs. De nombreux contacts sont maintenus avec l'étranger pour offrir aux jeunes un grand choix d'activités de loisirs, culturelles, sportives, artistiques et autres.

3. - Salle de conférence

=====

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et conférences. Cette possibilité de rencontre en plein centre de la Ville constitue un élément très important dans la mission d'accueil attribuée au Service National de la Jeunesse.

De plus en plus de groupes de jeunes en profitent. Au cours de l'année scolaire 1984/85, 14 groupes différents ont à 72 reprises utilisé la salle.

4. - Imprimerie

=====

Les organisations de jeunesse désirant faire des photocopies concernant leurs activités peuvent se servir des appareils du Service sur préavis. A 31 reprises des associations de jeunesse ont profité de ce service.

5. - Service de prêt

=====

Le Service dispose d'un important stock de matériel qui peut être prêté à des associations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping (tentes, sacs de couchage, lits de camp), de matériel de cuisine (tables, bancs, réchauds, containers, marmites, couverts), et de nombreux autres articles (gilets de sauvetage, mégaphones, cordes, cartes topographiques).

En 1985, le Service National de la Jeunesse a prêté à 74 reprises du matériel audiovisuel à des associations de jeunesse.

X - CONGE - EDUCATION
=====

Dans l'intérêt des jeunes exerçant une activité professionnelle, la loi du 4 octobre 1973 prévoit un congé spécial, dit "Congé-Education", dont les buts sont les suivants: * la formation civique des jeunes

- * la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse et de cadres des mouvements de jeunesse.

Le congé-éducation peut également être octroyé à des personnes qui exercent une activité professionnelle et qui désirent compléter leur formation professionnelle en participant aux cours officiels des études pour adultes.

L'octroi du congé-éducation doit permettre la participation de jeunes à des stages, journées ou séminaires d'études, cours, sessions ou rencontres à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont le programme est approuvé par le ministre.

Les conditions pour l'octroi d'un congé-éducation se résument en gros comme suit:

- être résidant au Grand-Duché
- exercer une activité professionnelle dans le secteur public ou privé
- être âgé de moins de 25 ans, sauf pour les participants à des cours de formation d'animateur de jeunesse ou de cadre d'un mouvement de jeunesse où la limite d'âge est reculée à trente ans;
 - pour les inscrits aux cours officiels des études pour adultes et pour les chargés de la direction de stages de formation d'animateurs, la condition d'âge n'est pas applicable.

Les personnes bénéficiant d'un congé-éducation sont dispensées de leur travail habituel, tout en continuant à percevoir leur salaire, afin de pouvoir prendre part à des actions de formation.

Depuis son institution en 1973, le nombre des demandes de congé-éducation n'a cessé d'augmenter.

Une analyse plus détaillée nous démontre sa popularité croissante et la diversité de ses bénéficiaires.

Structure des bénéficiaires de congé-éducation pour les années 1984 et 1985

=====

I - Les demandeurs

Age

Formation d'animateurs:

Par mesure de simplification le terme "formation d'animateurs" regroupe la formation d'animateurs et la formation civique.

Classes d'âge	nombre de demandes	
	1984	1985
15 à 20 ans	72	85
21 à 22 ans	39	45
23 à 24 ans	40	49
25 à 30 ans	70	103
plus de 30 ans		22
Total	221	304

Formation professionnelle:

Examen probatoire et CAP

Classes d'âge	nombre de demandes	
	1984	1985
15 à 20 ans	-	-
21 à 22 ans	1	3
23 à 24 ans	2	1
25 à 30 ans	3	3
plus de 30 ans		-
Total	6	7

Education des Adultes:

Classes d'âge	nombre de demandes	
	1984	1985
15 à 20 ans	2	13
21 à 22 ans	7	10
23 à 24 ans	19	8
25 à 30 ans	31	36
plus de 30 ans		14
Total	59	81

Sexe

	Masculin nombre de demandes		Féminin nombre de demandes	
	1984	1985	1984	1985
Formation d'animateurs	186	253	35	51
Formation professionnelle:				
- CAP et examen probatoire	2	6	4	1
- Education des Adultes	31	38	28	43
- Maîtrise	825	826	37	59
Totaux	1.044	1.123	104	154
% par rapport aux totaux:	= 91 %	= 88 %	= 9 %	= 12 %

On constate une nette disproportion entre le nombre des jeunes filles profitant du congé-éducation et celui des jeunes hommes, sauf en ce qui concerne l'éducation des adultes.

Provenance

	Secteur public nombre de demandes		Secteur privé nombre de demandes	
	1984	1985	1984	1985
Formation d'animateurs	73	128	148	176
Formation professionnelle:				
- CAP et examen probatoire	3	4	3	3
- Education des Adultes	20	10	39	71
- Maîtrise	110	112	752	773
Totaux	206	254	942	1.023
% par rapport aux totaux:	= 18 %	= 20 %	= 82 %	= 80 %

Le tableau montre que la répartition des demandes entre les deux secteurs se stabilise à 1/5 pour le secteur public et 4/5 pour le secteur privé.

.../...

II - La durée des congés-éducation accordés (1985)

	Demandes accordées		Jours accordés		Moyenne
Formation d'animateurs	304	23,81 %	1.261	36,81 %	4,15
Formation professionnelle	81	6,34 %	4		
- éducation des adultes	81	6,34 %	424	12,38 %	5,23
- examen probatoire et CAP	7	0,55 %	34	0,99 %	4,86
- examen de maîtrise	885	69,30 %	1.707	49,82 %	1,93
Totaux	1.277	100 %	3.426	100 %	

La juxtaposition des demandes et des jours accordés révèle que les congés-éducation concernant l'éducation des adultes (5,23 jours en moyenne) et la formation d'animateurs (4,15 jours en moyenne) ont la plus longue durée. L'examen de maîtrise fait l'objet des demandes de la plus courte durée: 1,93 jours en moyenne.

III - Les organisateurs de formation d'animateurs

	nombre de demandes	jours	Sexe		Secteur	
			masculin	féminin	public	privé
Syndicats	172	567	155	17	79	93
Mouvements de jeunesse et socio-cult.	103	523	78	25	32	71
Organisations culturelles et sportives*	15	102	10	5	12	3
Congé-éducation en relation avec les activités du S.N.J.	14	69	10	4	5	9
Totaux	304	1.261	253	51	128	176

* Ces formations culturelles ou sportives seront utilisées ultérieurement dans l'animation des jeunes

56,58 % des demandes proviennent des syndicats

33,88 % des demandes proviennent des mouvements de jeunesse

4,93 % des demandes proviennent d'organisations culturelles et sportives

4,61 % des demandes sont en relation avec les activités du S.N.J.

Dans le cadre de la formation professionnelle, la formation continue gagne en importance et représente actuellement 64,20 % des demandes.

	nombre de		sexe		secteur	
	demandes	jours	masculin	féminin	public	privé
<u>Diplômes</u>						
E.C.G.	9	47	5	4	2	7
Lycée Bac.	4	21	2	2	2	2
I.S.T.	4	36	4	/	2	2
Université	4	10	3	1	/	4
Technicien dipl.	1	3	1	/	1	/
I.F.E.M. (prov. Foyers)	7	65	2	5	3	4
Sous-total 1	29	182	17	12	10	19
<u>Formation continue</u>						
Centre Hospitalier et Cliniques	23	70	3	20	/	23
Foyers	7	113	/	7	/	7
Assoc. Nat. Com. Educ.	5	10	1	4	/	5
L.T.C.	15	45	15	/	/	15
Autres	2	4	2	/	/	2
Sous-total 2	52	242	21	31	/	52
Total général (1 + 2)	81	424	38	43	10	71

.../...

IV - Evolution des demandes

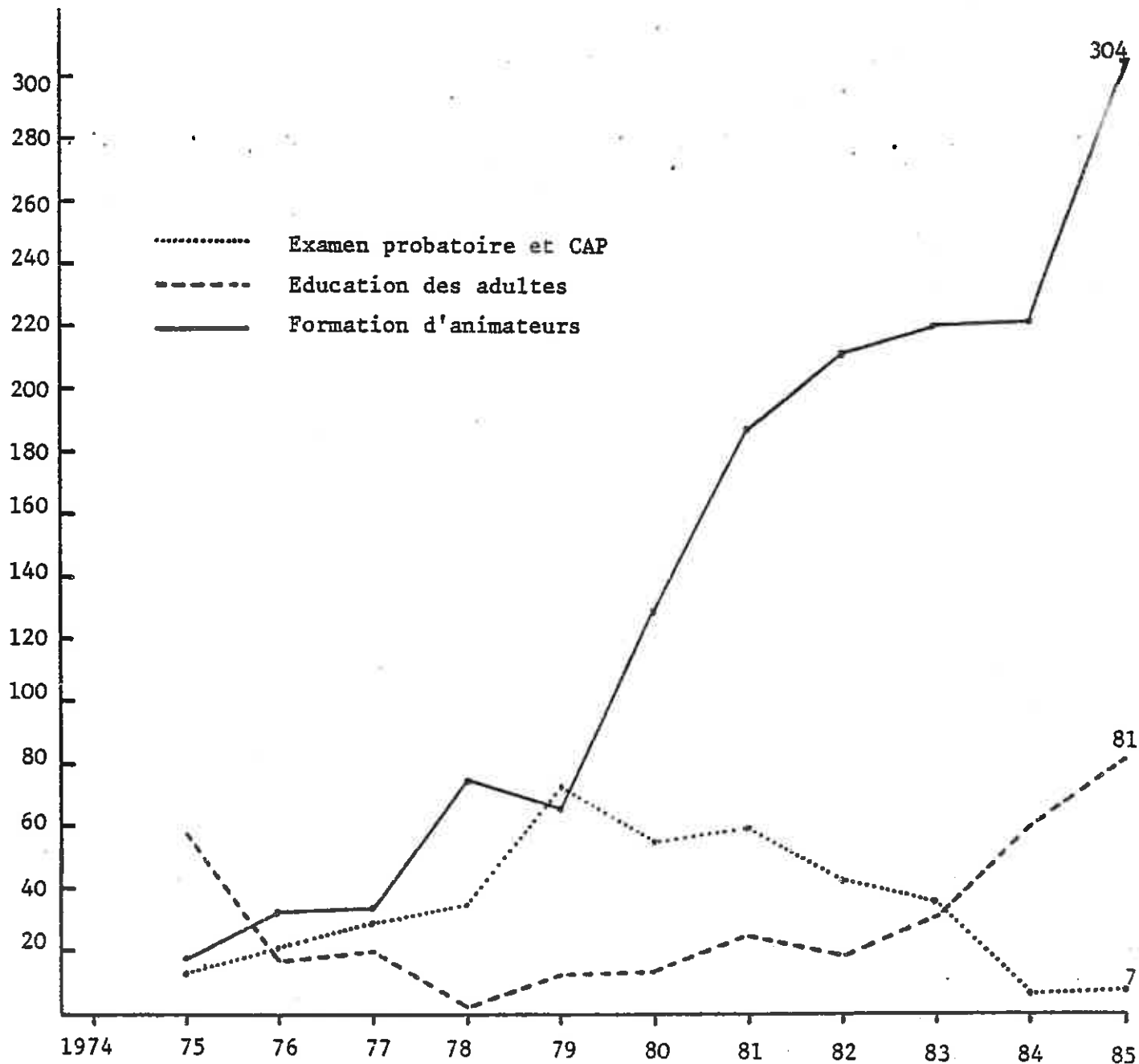
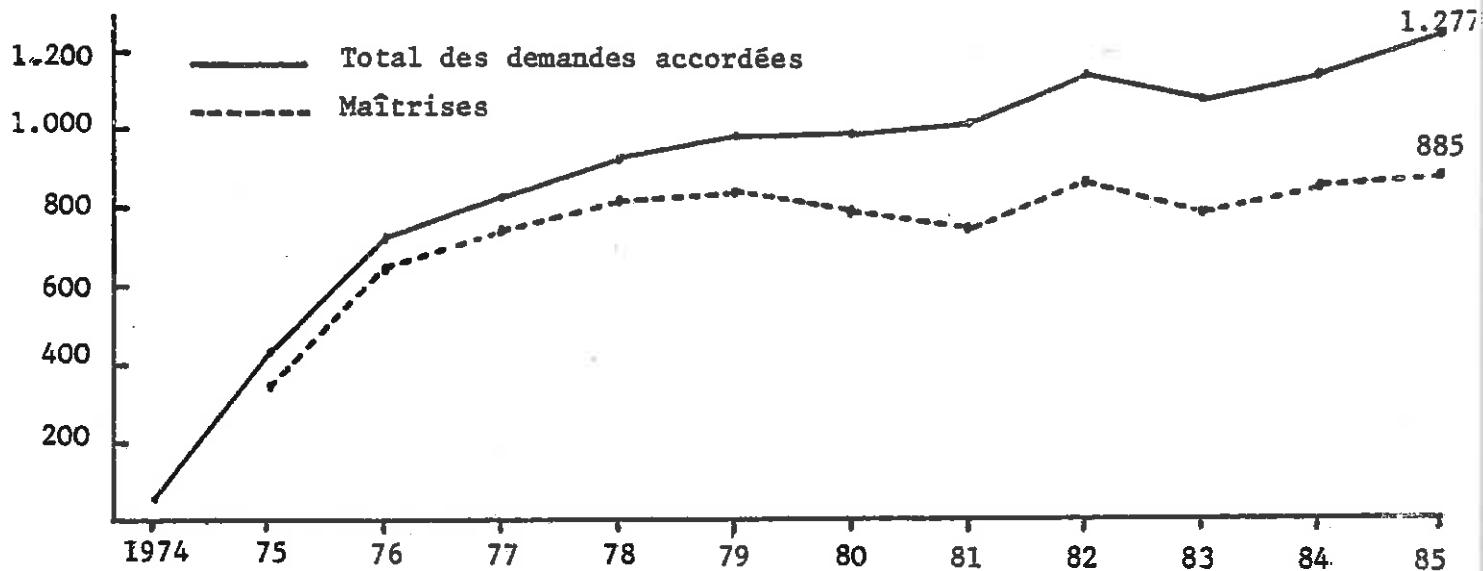


Tableau des demandes de congé accordées de 1974 à 1985

Secteur	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Formation d'animateurs		98 4 %	93 4,5%	34 4,1%	74 4 %	66 6,6%	129 13 %	187 18,4%	211 18,4%	220 20,31%	221 19,2%	304 23,61%
Formation professionnelle:												
a) Education des adultes		58 13 %	17 2,4%	20 2,4%	2 0,25%	12 1,2%	13 1,3%	25 2,4%	18 1,58%	30 2,77%	59 5,1%	87 6,34%
b) Examen probatoire et CAP		13 3 %	21 2,9%	29 3,5%	36 3,75%	72 7,3%	55 5,5%	59 5,8%	42 3,68%	38 3,33%	6 0,45%	7 0,55%
c) Examen de maîtrise		346 80 %	658 90,2%	752 90 %	821 88 %	837 84,9%	799 80,27%	734 73,4%	870 76,25%	797 73,59%	862 75,25%	895 69,30%
Total	56 100 %	485 100 %	725 100 %	835 100 %	932 100 %	986 100 %	996 100 %	1092 100 %	1147 100 %	1083 100 %	1148 100 %	1277 100 %

Le premier chiffre indique toujours le nombre de demandes de congé accordées dans ce secteur, tandis que le deuxième indique le pourcentage de ce secteur par rapport au nombre total des demandes accordées.

V - Analyse de la situation actuelle

A) Le congé-éducation dans le contexte de l'action de formation

Environ 75 % des demandes accordées vont sur le compte de l'examen de maîtrise, une petite partie, inférieure à 10 % sur le compte de l'éducation des adultes, et seulement 20 % des personnes en congé-éducation ont participé à des stages de formation d'animateurs ou de formation civique.

Beaucoup de bénéficiaires de congé-éducation viennent de l'industrie sidérurgique ou d'autres secteurs industriels. Beaucoup de requérants sont ouvriers, ce qui est dû au fait que le taux de syndicalisation des ouvriers est élevé, et que les syndicats offrent eux-mêmes des stages destinés aux personnes susceptibles de bénéficier du congé-éducation.

La disproportion entre le nombre des jeunes filles profitant du congé-éducation (10 %) et celui des jeunes hommes (90 %) est frappante.

Cette situation s'explique par le nombre élevé des demandes de congé-éducation pour l'examen de maîtrise des jeunes hommes.

Mais la même disproportion existe dans la formation d'animateurs. Ici, la participation bien au-dessus de la moyenne des stagiaires masculins est due au fait que 59 % de ces stages s'adressent aux ouvriers syndiqués.

B) Extension du congé-éducation aux échanges de jeunes travailleurs

Actuellement, l'idée de l'extension du congé-éducation aux échanges de jeunes travailleurs est très discutée au niveau européen.

a) buts des échanges des jeunes

Les échanges (prévus par le traité de Rome) ont plusieurs objectifs et notamment ceux de favoriser, par des stages effectués dans un autre Etat membre, le perfectionnement professionnel des jeunes et leur connaissance des milieux professionnels du pays d'accueil, et éventuellement d'une langue étrangère.

b) possibilités d'extension aux échanges de jeunes

Il va de soi que les finalités des programmes d'échange devraient coïncider avec les finalités des formations prévues à l'intention des bénéficiaires d'un congé-éducation.

La loi luxembourgeoise du 4 octobre 1973 réserve le congé-éducation aux jeunes désirant participer à des journées ou semaines d'études, cours, sessions ou rencontres à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Du point de vue légal, l'extension du congé-éducation aux échanges de jeunes ne poserait donc pas de grands problèmes au Luxembourg.

C) Extension du congé-éducation à diverses activités en rapport soit direct, soit indirect avec le travail pour les jeunes

La formation sportive offerte par l'E.N.E.P.S. attire de nombreux animateurs de jeunesse qui demandent du congé-éducation.

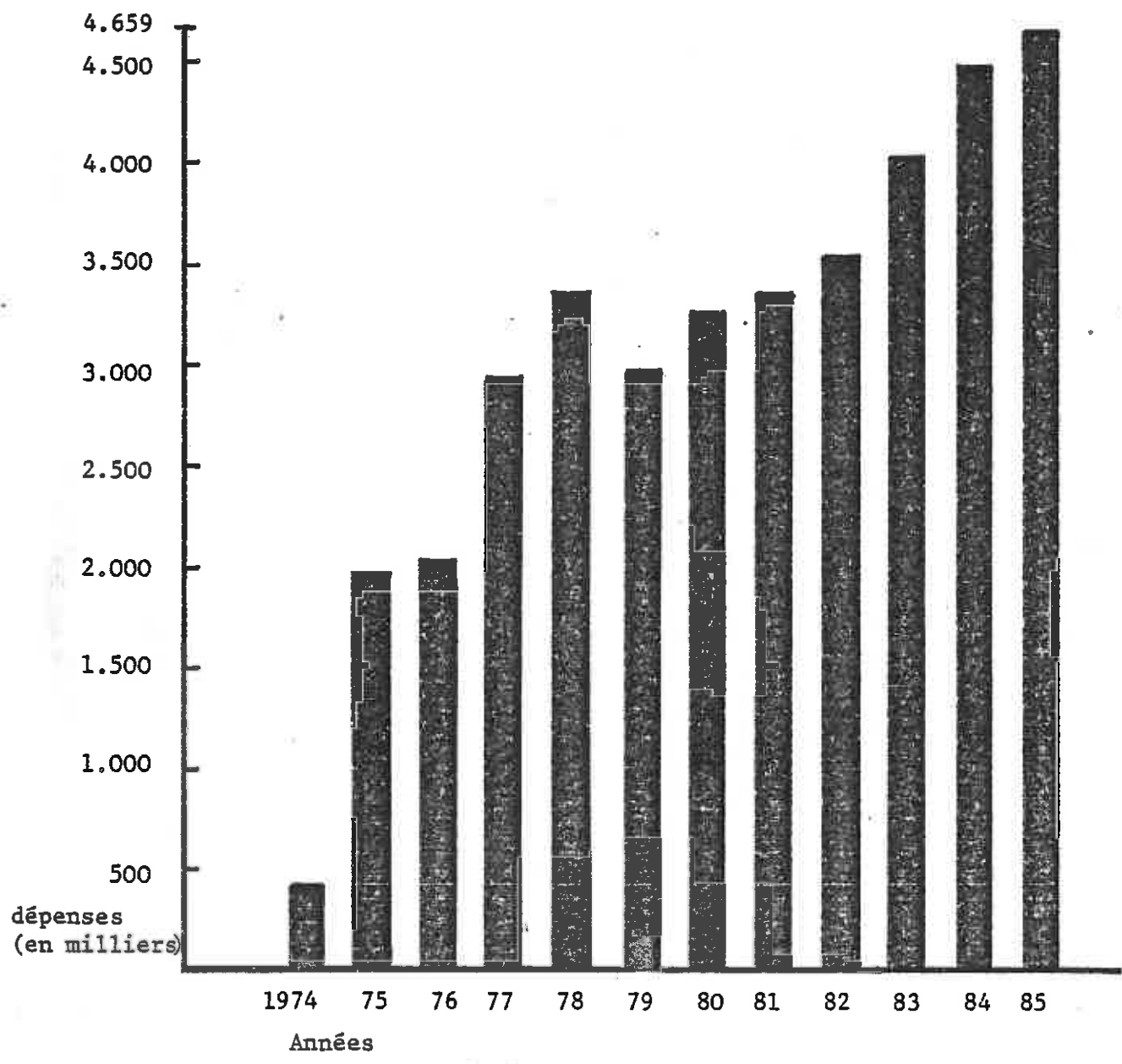
Le congé culturel: la nécessité pour nos travailleurs intellectuels de maintenir le contact avec les instituts culturels à l'étranger a donné lieu à diverses interventions auprès des autorités publiques et à des demandes de congé-éducation. Une discussion à ce sujet s'impose dans le cadre d'une modification de la loi sur le congé-éducation.

D) La limite d'âge

La discussion concernant la limite d'âge des bénéficiaires n'est pas encore terminée. En fait, l'importance de la formation d'animateurs de jeunesse et de cadres pour les mouvements de jeunesse semble justifier toute mesure ayant pour but de reculer la limite d'âge pour les personnes qui suivent une telle formation.

Dans la déclaration gouvernementale du 23 juillet 1984, le réexamen de la législation sur le congé-éducation est envisagé. Les discussions afférentes seront entamées dès la mise en place du Conseil Supérieur de la Jeunesse...

VI - Graphique des dépenses effectives



XI - PROGRAMME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1985/86
=====

Le programme du Service National de la Jeunesse pour 85/86 comprend les activités qui ont trouvé un accueil favorable auprès des jeunes. En tenant compte des expériences de l'Année Internationale de la Jeunesse, les priorités suivantes ont été fixées.

- Formation:**
- Consolider la formation pour animateurs de loisirs en créant les structures nécessaires prévues au règlement grand-ducal relatif à la formation du Service National de la Jeunesse.
 - Renforcer les activités offertes dans le cadre du 3ième cycle.
 - Contribuer à lancer la formation de l'animateur-nature du groupe mésologique.
- Animation:**
- Continuer la décentralisation en renforçant les activités au niveau régional
 - Contribuer efficacement à la mise en place de centres de rencontre
 - Mettre à la disposition des groupes de jeunes, les centres d'Erpel-dange et de Hosingen.
- Education civique:**
- Favoriser l'échange des jeunes en renforçant les contacts avec les autres pays de la Communauté Européenne et du Conseil de l'Europe
 - Organiser des festivals qui ont connu un grand succès au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse
- Ecologie:**
- Maintenir l'organisation de quatre Journées Ecologiques, "Boesch-rallye" avec la participation de classes scolaires.

Le programme des activités organisées par ou en collaboration avec le Service National de la Jeunesse se présente pour l'année 1986 comme suit:

(voir page suivante)

mois	date	activité	âge	coorganisateur	rubrique
Janvier	18 - 19	Kultesch Dänz	17	Amicale S.N.J.	sport - plein air
	18 - 19	Plongée	16	G.A. - FLASSA	sport - plein air
Février	01 - 02	Square Dances	14		sport - plein air
	10 - 14	Animéiere vu Gruppen	18	Comm. de Bettemb.	Formation IIe cycle
	11 - 14	Konschthandwierk	13		Act. artistique et manuelle
	12 - 16	Jugendtagung Sonnenberg	15		Ed. civique
	12 - 15	D'Fuesent zu Fouss	15	Amicale S.N.J.	Sport - plein air
	15 - 16	Wat machen no der Schoul	14	Action locale	Ed. civique
	22 - 23	Glas gëschter an haut	15	Jeunes et Patr.	Patrimoine culturel
	Mars	4/11/25	Cycle de visites: réseaux	15	Min. de l'Energie
6		Visite station d'épurat.	16	Groupe mésolog.	Formation animateur nature - 1er cycl
15 - 16		Kachen	12	Comm. de Wiltz	Ed. civique
22 - 23		Arbechten an der Natur	16	Groupe mésolog.	Formation animateur nature - 1er cycl
26		Festival écoles Diekirch			Ed. civique
Avril		31.3-6.4	Schaffcamp: Uléen vun engem Weiher	15	Centre pénitencier Givenich Eaux & Forêts
	01 - 04	Ouschttertour	15	C.A.J.L.	Sport - plein air
	02 - 04	Footballstage	12-14	Comm. de Wiltz	sport - plein air
	02 - 09	Colonie Hollenfels	10-11	C.A.J.L.	colonies
	02 - 09	Colonie Marienthal	12-13	Amicale S.N.J.	colonies
	02 - 09	Moniteur animateur I	17		Formation 1er cycle
	02 - 09	Moniteur-animateur II	18		Formation IIe cycle
	04 - 07	Aféierung an d'Archéologie	16	Jeunes et Patrim.	Patrimoine culturel
	05 - 06	Apiculture I	16		Ecologie
	07 - 11	Segelen an Holland	18	G.A.	sport - plein air
	07 - 10	Schaffcamp: Uléen vun engem Léierpaad	15		Ecologie
		Wëllwaaserkayak		Waasserportfrënn	sport - plein air
	11 - 13	Formation pour formateurs	19	L.S.-L.G.	Formation IIIe cycle
	19 - 20	Le baroque	16	Jeunes et Patrim.	Patrimoine culturel
	20	Apiculture II	18		Ecologie
	26 - 27	Ecosystème	16	Groupe mésolog.	Formation animateur nature 1er cycle
		Connaissances des formes - animaux	17	Groupe mésolog.	Formation animateur nature IIe cycle
	26 - 27	Astronomie	16	Jeunes Astronomes	Ed. civique
	26 - 27	Kréativitéit mat Kanner	16		Formation 1er cycle

mois	date	activité	âge	coorganisateur	rubrique	
Mai	03. - 04	New Games	17	ENEPS	Formation IIe cycle	
	6	Böschrallye Esch/Alz.		groupe mésolog.	Ecologie	
	10 - 11	Ecosystème	16	Groupe mésolog.	Formation animateur nature Ier cycle	
		Connaissance de formes - plantes	17	Groupe mésolog.	Formation animateur nature IIe cycle	
	14	Böschrallye Luxembourg		groupe mésolog.	Ecologie	
	18	Apiculture - Kinniginnen	18			
	18 - 25	Segelen	16	gr. périscolaire LHC Esch/Alz.	sport - plein air	
	19 - 25	Stage moniteur-animateur I	17		Formation Ier cycle	
	19 - 25	Stage moniteur-animateur II	17		Formation IIe cycle	
	18 - 25	Semaine de sports-loisirs	16		Sports - plein air	
	25	Protection de la nature et des oiseaux	17	Groupe mésolog.	Formation animateur nature IIe cycle	
	27	Böschrallye Hollenfels		Groupe mésolog.	Ecologie	
	Juin	01	Grengen Zuch	17	Groupe mésolog.	Formation animateur nature IIe cycle
		03	Böschrallye Hosingen		Groupe mésolog.	Ecologie
		Panda-Club	17	Groupe mésolog.	Formation IIe cycle	
07 - 08		Après-midi de loisirs	17	Ville de Luxbg.	Formation IIe cycle	
07 - 08		Jeux de plein air	16	G.A.	Formation Ier cycle	
		Stage: forêt, réserves, chasse, pêche	17	Groupe mésolog.	Formation IIe cycle	
		Base nautique			Sport - plein air	
Juillet	13 - 16	Préparation camps et colonies	18		Camps - colonies	
	17 - 27	Camp Erpeldange	10-12		Camps - colonies	
	17 - 27	Camp Nature	13-15	G.A.	Ecologie	
	17 - 27	Club Vacances	16-21	G.A.	Camps - colonies	
	17 - 27	Colonie Ardennes-Eifel	10-13	Ardennes-Eifel	Camps - colonies	
	20 - 29	Kent I	15-21	Kent County Counc.	Ed. civique	
	23 - 30	Connaissance du Luxembg.	18		Ed. civique	
Août	30.7-08	Kent II	15-21	Kent County Counc.	Ed. civique	
	31.7-10	Colonie Marienthal	10-13	Amicale S.N.J.	Camps - colonies	
	30.7-06	Rees op Berlin	16-25	Ardennes-Eifel	Ed. civique	
	06 - 27	Colonie pour filles	07-12	Croix-Rouge	Camps - colonies	
	25-1.9.	Camp écologique Boxhorn		Mouvement écolog.	Ecologie	
Sept.	01 - 05	Sport a' Musek	16		act. artist. et man.	
	06 - 16	Percussion et danse		Forum des Arts	Act. artist.	
	28	Jugendzuch			sports - plein air	

mois	date	activité	âge	coorganisateur	rubrique
Octob.	07 - 12	Spielmobil	18	Ville de Luxbg	Formation IIIe cycle
Novem.		Kommunikatiounsseminar	18		Formation IIIe cycle

Le programme pour l'année scolaire 85/86 au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse à Hollenfels se présente comme suit:

Comme les années passées, toutes les classes de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire pourront être accueillies au Centre suivant la disponibilité des professeurs et des locaux, pour faire de l'écologie pratique.

Les enseignants du primaire pourront participer à des journées de formation pédagogique relative à l'environnement et pour les professeurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique, des séminaires de formation continue seront organisés sur des sujets comme la pollution atmosphérique, les lichens bioindicateurs de certains polluants, principes de l'éducation relative à l'environnement.

Un séminaire de cinq jours aura lieu au mois de mars 1986 sur le thème "L'eau, sujet interdisciplinaire des projets pédagogiques des écoles pilotes de la C.E. dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement". Ce séminaire est organisé pour les professeurs des écoles pilotes de la C.E. en étroite collaboration avec les responsables du "Curriculum Development Unit" de l'Université de Dublin.

Le Centre de Hollenfels et le Lycée Technique d'Esch/Alzette étant membres du réseau des écoles pilotes de la C.E. concernant l'éducation relative à l'environnement, les enseignants des deux écoles font partie des groupes de travail "eau" et "pollution atmosphérique" au sein desquels du matériel didactique pluridisciplinaire et des projets pédagogiques sont élaborés. Dans le cadre de ces activités, les mêmes enseignants ont fait appel à quelques centaines d'élèves de nos lycées et leurs professeurs de biologie, pour collaborer à une cartographie des lichens, bioindicateurs de quelques polluants atmosphériques. Deux enseignants, détachés partiellement au SIRP du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, se chargeront de l'évaluation de cette étude et de son exploitation pédagogique.

Une exposition expliquant les principes de l'écologie aux élèves de l'enseignement postprimaire est en train d'être élaborée et dessinée par les enseignants du Centre. Les panneaux d'exposition seront à la disposition des professeurs et des élèves qui désirent étudier ces principes avec des fiches de travail et un livre pour l'enseignant.

Au mois de juillet, toute une semaine est réservée à des journées de formation continue pour les enseignants étrangers et luxembourgeois qui souhaitent acquérir ou approfondir des méthodes et des connaissances du domaine de l'éducation relative à l'environnement.

Les enseignants du Centre collaboreront aux aspects pédagogiques de la campagne lancée par le Musée d'Histoire Naturelle pour la protection de la vie le long des routes et des chemins. Ils organiseront deux stages de weekend portant le titre "Initiation aux principes de l'écologie", dans le cadre de la formation de "l'animateur-nature".

Ils fourniront leur aide au bon déroulement des "jeux en forêt" organisés par le personnel de l'administration des Eaux et Forêts de la région. Ils sont disponibles à faire des stages d'écologie pratique à l'école en forêt "Holzembierg" d'Esch/Alzette et aux alentours de chaque école ou lycée qui demande l'aide pédagogique des enseignants du Centre.

